

**L'élaboration d'une typologie
descriptive des stages compris
dans les programmes d'études
offerts à l'enseignement collégial
et à l'enseignement universitaire**

Résultat d'une étude

Étude produite par



20 décembre 2017

Comité directeur du projet au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Debbie Gendron
Directrice
Direction de l'enseignement et de la recherche universitaires

Claudine Hébert
Conseillère aux affaires universitaires
Direction de l'enseignement et de la recherche universitaires

Marie-Josée Larocque
Directrice
Direction de la planification de l'offre, de la formation continue et de la recherche

France St-Laurent
Conseillère aux affaires collégiales
Direction de la planification de l'offre, de la formation continue et de la recherche

Équipe de production de l'étude à la société Éduconseil inc.

Recherche et analyse des données, élaboration de la base de données, conception de la typologie des stages et rédaction du rapport de l'étude

Catherine Bouchard
Analyste

Collaboration à l'élaboration de la base de données et à la validation de la typologie des stages

Suzie Chamberland
Analyste

Gilbert Rousseau
Président et directeur des services administratifs

Lecture critique de la typologie des stages et du rapport de l'étude

Lise Horth
Directrice générale et des communications

Rédaction épïcène

Le présent rapport a été rédigé dans une perspective de parité linguistique, soit de manière à mettre en évidence de façon équitable la présence des femmes et des hommes. Cette présence se manifeste par l'emploi de termes qui renvoient au genre féminin comme au genre masculin ou, encore, par l'utilisation de termes qui désignent explicitement tantôt les femmes, tantôt les hommes.

Table des matières

Présentation.....	1
1 Les références de l'étude.....	3
2 L'élaboration de la typologie des stages et de la base de données qui lui est associée.....	7
3 La vue d'ensemble de la typologie des stages.....	13
4 La description des types de stage.....	15
Médiagraphie.....	45
Annexes	
Annexe I Liste des programmes d'études collégiales examinés au cours de l'étude.....	51
Annexe II Liste des programmes d'études universitaires examinés au cours de l'étude.....	53

Présentation

Le présent rapport expose le résultat d'une étude visant l'élaboration d'une typologie descriptive des stages compris dans les programmes d'études offerts à l'enseignement collégial et à l'enseignement universitaire. Il compte quatre chapitres, qui traitent de ce qui suit.

Le chapitre 1 expose les références de l'étude, soit les objectifs de l'étude, les principes sur lesquels elle prend appui et les activités de recherche accomplies pour la réaliser. Le chapitre 2 traite de l'élaboration de la typologie des stages et de la base de données qui lui est associée, de sorte qu'il fait état de l'organisation de la base de données, de l'analyse des programmes d'études et de la structuration de la typologie, de la définition des types de stage ainsi que de l'utilisation de la typologie. Le chapitre 3 donne une vue d'ensemble de la typologie des stages en fonction des quatre catégories qui la structurent. Le chapitre 4 présente la description de chacun des types de stage qui composent la typologie.

Enfin, le rapport comprend une médiagraphie et deux annexes, qui dressent respectivement la liste des programmes d'études collégiales et des programmes d'études universitaires examinés au cours de l'étude pour élaborer la typologie des stages et pour la valider.

1 Les références de l'étude

Le présent chapitre expose les références de l'étude. Il est articulé autour de trois points :

- les objectifs de l'étude;
- les principes sur lesquels l'étude prend appui;
- les activités de recherche accomplies pour réaliser l'étude.

Les objectifs de l'étude

À l'automne 2017, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a confié à l'équipe de la société Éduconseil le mandat de réaliser une étude visant à élaborer une typologie descriptive des stages compris dans les programmes d'études offerts à l'enseignement collégial et à l'enseignement universitaire. Plus précisément, les objectifs poursuivis à travers l'étude se rapportent à ce qui suit.

- Concevoir une typologie des stages que contiennent les programmes d'études techniques conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et les programmes d'études universitaires de premier, deuxième et troisième cycles, c'est-à-dire élaborer un système permettant de décrire les stages à partir de critères pertinents et, ce faisant, de les regrouper autour de types en fonction de leurs caractéristiques communes.
- Utiliser une méthode inductive pour concevoir la typologie, c'est-à-dire réaliser une analyse de tous les programmes d'études techniques menant à l'obtention d'un DEC offerts par un établissement d'enseignement collégial donné et une analyse de tous les programmes d'études conduisant à l'obtention d'un baccalauréat, d'une maîtrise et d'un doctorat offerts par une université donnée de manière à mettre au jour les caractéristiques des stages qui permettront d'en définir les types¹.
- Élaborer une base de données propre à permettre de répertorier les stages compris dans les programmes d'études offerts à l'enseignement collégial et à l'enseignement universitaire et de les classer en fonction de la typologie établie.
- Valider la typologie des stages et la base de données qui lui est associée.

Les principes sur lesquels l'étude prend appui

En vue de concevoir une typologie descriptive des stages compris dans les programmes d'études offerts à l'enseignement collégial et à l'enseignement universitaire qui soit valide, il convient de prendre en considération un certain nombre de principes.

Ainsi, une typologie peut être définie comme un « système de description, de comparaison, voire même d'interprétation ou d'explication des éléments d'un ensemble, à partir de critères jugés pertinents, qui permet de ramener d'une façon simplifiée à quelques types fondamentaux une multiplicité d'objets ou de phénomènes distincts² ». En ce sens, une typologie est le produit d'une classification, soit d'une opération de tri et de mise en ordre de différents éléments d'une réalité en fonction de leurs caractéristiques communes.

-
1. L'équipe d'Éduconseil a participé à deux séances de travail avec les membres du comité directeur du projet au Ministère en vue de définir les objectifs de l'étude et de préciser les données recherchées à travers celle-ci. Au cours de ces séances, il a été convenu que l'équipe analyserait les programmes d'études techniques offerts par le Collège Ahuntsic et les programmes d'études de premier, deuxième et troisième cycles offerts par l'Université Laval pour concevoir la typologie des stages. En ce qui a trait aux programmes d'études universitaires, il a également été convenu que seuls les programmes conduisant à l'obtention d'un baccalauréat, d'une maîtrise et d'un doctorat seraient analysés et qu'il n'y aurait pas lieu d'examiner les microprogrammes et les formations spécialisées ou complémentaires ni les programmes menant à l'obtention d'un certificat et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées.
 2. Renald LEGENDRE, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, troisième édition, Montréal, Guérin Éditeur, 2005, p. 1416.

Les caractéristiques communes des éléments classés dans une typologie sont décrites à l'intérieur des divers types qui composent la typologie. De fait, un type rend compte des diverses dimensions d'un même élément, lesquelles sont définies à l'aide de critères.

Au moment de l'élaboration d'une typologie, nous l'avons dit, plusieurs principes doivent être pris en considération pour en garantir la validité. Pour l'essentiel, ces principes se rapportent à ce qui suit.

- La clarté, qui signifie que les types doivent être clairement définis de façon à ce qu'ils puissent être repérés sans équivoque par toute personne appelée à utiliser la typologie.
- La consistance logique, qui signifie que les types doivent être de même nature, c'est-à-dire qu'ils doivent être définis à partir des mêmes critères, et que les types doivent être mutuellement exclusifs, c'est-à-dire qu'ils doivent être clairement différenciés, de sorte qu'un élément ne puisse être classé que dans un seul type.
- L'exhaustivité, qui signifie que l'ensemble des types décrits dans la typologie doit couvrir le plus d'éléments possibles de la réalité concernée.
- L'économie, qui signifie que la typologie ne doit contenir que le nombre nécessaire de types pour classer le plus d'éléments possible de la réalité concernée.
- L'utilité, qui signifie que la typologie doit être conçue comme un outil d'analyse qui permet, entre autres, le diagnostic et la prescription et qu'elle doit être utile à cette fin³.

Les activités de recherche accomplies pour réaliser l'étude

Pour mener à bien la présente étude, l'équipe d'Éduconseil a travaillé en étroite collaboration avec les membres du comité directeur du projet au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. En outre, elle a suivi une démarche de recherche conforme aux techniques et méthodes utilisées en sciences sociales, en faisant preuve de la rigueur utile sur le plan méthodologique. Puis, suivant le mandat qui lui a été confié, elle a mené l'étude entre le 23 octobre et le 20 décembre 2017.

Ainsi, les principales activités de recherche accomplies par l'équipe d'Éduconseil pour réaliser l'étude peuvent être résumées comme suit.

- Prendre connaissance de la documentation disponible et pertinente pour l'étude, notamment des bases de données et des documents mis à la disposition de l'équipe par le Ministère.
- Faire une recherche dans le réseau Internet et dans d'autres sources documentaires pour avoir accès à des données complémentaires au sujet, notamment, des particularités des stages offerts à l'enseignement collégial et à l'enseignement universitaire au Québec de même des caractéristiques d'une typologie descriptive et des principes à prendre en considération pour en garantir la validité.
- Déterminer, à partir des données disponibles dans la documentation et dans le réseau Internet, les critères permettant de définir les types de stage décrits dans la typologie. Pour l'essentiel, les critères visent :
 - les objectifs du stage;
 - la durée du stage;
 - le moment où le stage survient à l'intérieur du programme d'études en cause;
 - le nombre d'unités ou de crédits rattaché au stage;
 - le caractère obligatoire ou optionnel du stage.
- Concevoir le canevas de la base de données visant à répertorier les stages à partir des critères permettant de définir les types de stage et selon un ensemble de paramètres.

3. *Ibid.*, p. 1416-1417.

- Analyser, au moyen d'une recherche dans le réseau Internet, une part des programmes d'études techniques menant à l'obtention d'un DEC offerts par l'établissement d'enseignement collégial ciblé — le Collège Ahuntsic — et une part des programmes d'études conduisant à l'obtention d'un baccalauréat, d'une maîtrise et d'un doctorat offerts par l'université ciblée — l'Université Laval — afin de préciser et d'enrichir les critères retenus et, par le fait même, de définir les types de stage.
- Produire une version préliminaire du document présentant la typologie (fichier Word), ce qui inclut une définition de chacun des types de stage en fonction des critères retenus et des exemples tirés de l'analyse d'une part des programmes d'études techniques et des programmes d'études universitaires examinés.
- Classer les stages compris dans les programmes d'études techniques et les programmes d'études universitaires analysés dans la base de données (fichier Excel), en fonction des types de stage décrits dans la typologie, puis en produire une version préliminaire.
- Préparer et animer une séance de travail avec les membres du comité directeur du projet au Ministère en vue de discuter de la version préliminaire de la typologie et de la base de données.
- Poursuivre l'analyse des programmes d'études offerts par le Collège Ahuntsic et l'Université Laval en vue de peaufiner la typologie et de classer les stages qu'ils contiennent dans la base de données⁴.
- Valider la typologie des stages au moyen d'une analyse exploratoire des stages compris dans quelques programmes d'études offerts par quatre établissements d'enseignement collégial et deux universités. Ainsi, cette analyse a permis de valider l'exhaustivité de la typologie, puisqu'elle n'a pas donné lieu à la mise au jour de types de stage autres que ceux décrits dans la typologie, de même que sa consistance logique, car tous les nouveaux stages recensés ont pu être classés à l'intérieur de la typologie⁵.
- Valider l'efficacité de l'outil d'analyse que représente la typologie des stages au moyen d'un exercice de consensus interjuge. Pour ce faire, il s'est agi de confier à une ressource professionnelle de l'équipe d'Éduconseil, qui n'a pas été affectée à la classification des stages répertoriés dans la base de données, la tâche de classer un échantillon de stages, préalablement classés par la ressource professionnelle de l'équipe affectée au projet, en fonction des types décrits dans la typologie. Ainsi, cet exercice a permis de valider le fait que les types de stage étaient mutuellement exclusifs et clairement définis, puisque la ressource professionnelle a associé les stages de l'échantillon aux mêmes types que ceux auxquels ils avaient été associés à l'origine. Cet exercice a également permis de préciser la définition donnée à certains types de stage et, par le fait même, de renforcer la différenciation de ceux-ci.
- Produire une version provisoire du document présentant la typologie et la base de données qui lui est associée, y compris un exposé de leurs caractéristiques respectives et un résumé de la démarche de recherche mise en œuvre pour les élaborer, de même qu'une version provisoire de la base de données, puis les transmettre au Ministère en prévision d'une séance de travail à tenir avec les membres du comité directeur du projet pour en discuter.
- Préparer et animer la séance de travail, puis prendre note des commentaires des membres du comité directeur du projet au Ministère à propos de la typologie et de la base de données.
- Analyser les notes prises au cours de la séance de travail tenue avec les membres du comité directeur du projet au Ministère et apporter les modifications utiles à la typologie et à la base de données.

4. Les annexes I et II du présent rapport dressent respectivement la liste des programmes d'études techniques offerts par le Collège Ahuntsic et la liste des programmes d'études universitaires offerts par l'Université Laval qui ont été analysés en vue d'élaborer la typologie des stages. De plus, ces annexes précisent lesquels de ces programmes comportent des stages et, de ce fait, sont répertoriés dans la base de données. Précisons que les programmes d'études offerts par le Collège Ahuntsic ont été analysés le 30 et le 31 octobre 2017 et que les programmes d'études offerts par l'Université Laval l'ont été entre le 25 octobre et le 24 novembre 2017.

5. Précisons que pour réaliser l'analyse exploratoire des stages compris dans quelques programmes d'études offerts par d'autres établissements d'enseignement, l'équipe d'Éduconseil a consulté le site Internet respectif de neuf établissements d'enseignement collégial et de quatre universités. Les établissements retenus aux fins de cette analyse l'ont été en raison de la qualité des données disponibles à propos des stages. Précisons également que cette analyse a été menée le 30 novembre et le 1^{er} décembre 2017 et que son résultat est exposé dans les annexes I et II citées précédemment.

- Produire la version définitive du document présentant la typologie et la version définitive de la base de données, puis en faire un dépôt officiel auprès du Ministère.

2 L'élaboration de la typologie des stages et de la base de données qui lui est associée

La typologie descriptive des stages compris dans les programmes d'études offerts à l'enseignement collégial et à l'enseignement universitaire a été élaborée à l'aide d'une méthode inductive, qui peut être définie comme une méthode « où l'analyse de la réalité permet d'extraire et d'abstraire les propriétés typologiques jugées pertinentes¹ ». En effet, la typologie des stages, rappelons-le, est issue de l'analyse de tous les programmes d'études techniques menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) offerts par le Collège Ahuntsic et de tous les programmes d'études conduisant à l'obtention d'un baccalauréat, d'une maîtrise et d'un doctorat offerts par l'Université Laval. Aussi le présent chapitre fait-il état de la manière dont cette méthode inductive a été mise en œuvre pour élaborer la typologie et la base de données qui lui est associée. Il traite donc des éléments suivants :

- l'organisation de la base de données;
- l'analyse des programmes d'études et la structuration de la typologie des stages;
- la définition des types de stage;
- l'utilisation de la typologie des stages.

L'organisation de la base de données

Pour être en mesure d'analyser les programmes d'études utiles à l'élaboration de la typologie, une base de données a été conçue pour chacun des ordres d'enseignement en fonction des critères permettant de définir les types de stage, lesquels ont été repérés dans la documentation, et à partir d'un certain nombre de paramètres, qui sont traduits en autant de colonnes dans la base de données. Ainsi, la base de données comprend les colonnes suivantes :

- le code et le nom de l'établissement d'enseignement;
- le domaine d'études, soit le secteur de formation pour les programmes d'études techniques et la faculté de même que l'école ou le département, le cas échéant, pour les programmes d'études universitaires;
- le code et le nom du programme d'études;
- le nombre d'unités ou de crédits rattaché au programme d'études;
- la durée du programme d'études;
- le code et le nom de l'activité pédagogique à laquelle le stage est associé;
- le type de stage, qui renvoie au code chiffré associé à chacun des types de stage décrits dans la typologie²;
- la description officielle du stage;
- les objectifs du stage;
- la durée du stage;
- le moment où le stage survient à l'intérieur du programme d'études;
- le nombre d'unités ou de crédits rattaché au stage;
- le statut du stage, soit son caractère obligatoire ou optionnel.

Les paramètres retenus pour concevoir la base de données renvoient à une logique de programmes d'études et non à une logique de stages. Dit autrement, le principe d'organisation de la base de données est le programme d'études et tous les stages répertoriés à l'intérieur de celle-ci sont rattachés à un programme particulier. Le fait d'avoir conçu la base de données selon un tel principe comporte les avantages suivants :

1. Renald LEGENDRE, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, troisième édition, Montréal, Guérin Éditeur, 2005, p. 1416.
2. Se reporter aux chapitres 3 et 4 du présent rapport pour saisir en quoi consiste ce code chiffré.

- s'assurer de recenser tous les stages compris dans les programmes d'études examinés;
- avoir une vue d'ensemble de la séquence et de l'articulation des stages compris dans chacun des programmes d'études;
- cerner les objectifs visés par le stage au regard de la nature du programme d'études à l'intérieur duquel il s'inscrit;
- disposer d'indications au sujet de l'importance relative des stages compris dans chaque programme d'études sur les plans de leur durée et de leur nombre d'unités ou de crédits.

Par ailleurs, ce principe d'organisation a comme incidence le fait que certains stages sont répertoriés plusieurs fois dans la base de données. En effet, il arrive qu'un même stage soit offert dans différents programmes d'études. Cette situation, qui prévaut principalement à l'enseignement universitaire, signifie que le nombre de stages recensés dans la base de données ne correspond pas à un nombre de stages différents, mais bien à un nombre d'entrées — ou d'enregistrements — dans la base de données.

L'analyse des programmes d'études et la structuration de la typologie des stages

L'analyse des programmes d'études techniques offerts par le Collège Ahuntsic et des programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat offerts par l'Université Laval a permis, tout d'abord, de trier les programmes d'études qui comprennent des stages et ceux qui n'en comprennent pas. Les programmes d'études qui comportent des stages sont répertoriés dans la base de données liée à la typologie, alors que, évidemment, ceux qui n'en comportent pas ne le sont pas. Cette analyse a permis, ensuite, de classer les stages selon quatre catégories et, ce faisant, de structurer la typologie. Les quatre catégories structurantes de la typologie sont définies comme suit.

- La catégorie 1 vise le stage obligatoire. Ce stage fait partie intégrante du programme d'études, c'est-à-dire que l'étudiante ou l'étudiant a l'obligation de suivre le stage au cours de sa formation. De façon générale, le stage obligatoire fait partie du tronc commun du programme d'études ou, alors, est lié à un profil, un cheminement, une concentration ou une orientation du programme d'études — le profil recherche ou le profil entrepreneurial, par exemple. Dans la base de données liée à la typologie, ce stage est désigné, dans la colonne *Statut du stage*, comme *Obligatoire*.
- La catégorie 2 vise le stage obligatoire parmi une proposition de plusieurs stages. Ce stage est obligatoire sous condition d'un choix, c'est-à-dire que l'étudiante ou l'étudiant a l'obligation de choisir un stage parmi un ensemble de stages proposés et de le suivre au cours de sa formation. Le stage obligatoire parmi une proposition de plusieurs stages peut faire partie du tronc commun du programme d'études ou être lié à un profil, un cheminement, une concentration ou une orientation ou, alors, à toute autre règle du programme d'études. Dans la base de données liée à la typologie, ce stage est désigné, dans la colonne *Statut du stage*, comme *Obligatoire sous condition*.
- La catégorie 3 vise le stage optionnel. Ce stage peut faire l'objet d'un choix à l'intérieur d'un programme d'études, c'est-à-dire que l'étudiante ou l'étudiant peut choisir de suivre le stage ou non au cours de sa formation. Autrement dit, l'étudiante ou l'étudiant peut choisir de suivre le stage optionnel ou toute autre activité pédagogique optionnelle — comme un cours ou un laboratoire — proposée à l'intérieur du programme d'études. De manière générale, le stage optionnel ne fait pas partie du tronc commun du programme d'études. Il est plutôt lié à un profil, un cheminement, une concentration ou une orientation ou, alors, à toute autre règle du programme d'études. Dans la base de données liée à la typologie, ce stage est désigné, dans la colonne *Statut du stage*, comme *Optionnel*.
- La catégorie 4 vise le stage optionnel hors-programme. Ce stage ne fait pas partie du programme d'études — il va au-delà des exigences liées à l'obtention du diplôme —, mais peut faire l'objet d'un choix, c'est-à-dire que l'étudiante ou l'étudiant peut choisir de suivre le stage et, si tel est le cas, une attestation lui est délivrée par l'établissement d'enseignement et les unités ou crédits qui sont associés au stage sont ajoutés aux unités ou crédits nécessaires à l'obtention du diplôme. Par exemple, à

l'enseignement universitaire, une étudiante ou un étudiant peut choisir de suivre un stage hors-programme de 9 crédits, et ceux-ci s'ajoutent aux 120 crédits du programme de baccalauréat. Dans la base de données liée à la typologie, ce stage est désigné, dans la colonne *Statut du stage*, comme *Optionnel+*.

À propos de l'analyse des programmes d'études offerts par le Collège Ahuntsic et l'Université Laval, il est intéressant de mentionner que, au total, 412 programmes d'études collégiales et universitaires ont été examinés au cours de l'étude. De ce nombre, 242 programmes comprennent des stages, soit 58,7 % d'entre eux, pour un total de 1 101 stages³. De manière plus précise, mentionnons ce qui suit.

- Les 26 programmes d'études techniques offerts par le Collège Ahuntsic ont été examinés au cours de l'étude. Chacun de ces programmes d'études comportent un ou plusieurs stages. Au total, 60 stages sont compris dans les 26 programmes en cause et sont répertoriés dans la base de données. De ce nombre, les 20 stages (33,3 %) compris dans les programmes offerts selon la formule de l'alternance travail-études (ATE) sont rattachés à la catégorie 3, c'est-à-dire qu'ils sont optionnels, et les 40 stages (66,7 %) compris dans les autres programmes sont rattachés à la catégorie 1, c'est-à-dire qu'ils sont obligatoires.
- Les 386 programmes de premier, deuxième et troisième cycles universitaires offerts par l'Université Laval ont été examinés au cours de l'étude. De ce nombre, 216 programmes d'études comportent un ou plusieurs stages, ce qui correspond à une proportion de 56,0 %. Parmi les 216 programmes en cause, on trouve :
 - 101 programmes de premier cycle universitaire (baccalauréats et doctorats de premier cycle);
 - 94 programmes de deuxième cycle universitaire (maîtrises et continuums baccalauréat-maîtrise);
 - 21 programmes de troisième cycle (doctorats).
- Au total, 1 041 stages sont compris dans les 216 programmes d'études universitaires visés et sont répertoriés dans la base de données. Ils sont rattachés aux quatre catégories structurantes de la typologie dans les proportions suivantes :
 - 284 stages (27,3 %) sont rattachés à la catégorie 1, c'est-à-dire qu'ils sont obligatoires;
 - 191 stages (18,3 %) sont rattachés à la catégorie 2, c'est-à-dire qu'ils sont obligatoires parmi une proposition de plusieurs stages;
 - 484 stages (46,5 %) sont rattachés à la catégorie 3, c'est-à-dire qu'ils sont optionnels;
 - 82 stages (7,9 %) sont rattachés à la catégorie 4, c'est-à-dire qu'ils sont optionnels hors-programme.

La définition des types de stage

Une fois classés à l'intérieur des quatre catégories structurantes de la typologie, les 1 101 stages recensés au cours de l'étude ont fait l'objet d'une analyse fine en vue de dégager leurs caractéristiques communes et de définir les types de stage à partir des critères retenus. Ces critères, rappelons-le, se rapportent aux objectifs du stage, à sa durée, au moment où il survient à l'intérieur du programme d'études en cause et au nombre d'unités ou de crédits qui lui est rattaché.

Or, compte tenu des données disponibles à propos des stages, qui sont essentiellement tirées du site Internet du Collège Ahuntsic et de celui de l'Université Laval⁴, certains critères n'ont pu être utilisés qu'à titre indicatif pour décrire les types de stage. En fait, la disponibilité, la précision et l'exhaustivité des données sur les stages sont variables d'un programme d'études à l'autre, surtout en ce qui a trait à la durée du stage et au moment où il survient à l'intérieur du programme d'études en cause. De ce fait, la définition des types de

3. Rappelons que le nombre de stages répertoriés dans la base de données ne correspond pas à un nombre de stages différents, mais bien à un nombre d'entrées ou d'enregistrements dans la base de données.

4. COLLÈGE AHUNTSIC [www.collegeahuntsic.qc.ca] et UNIVERSITÉ LAVAL [www.ulaval.ca].

stage est principalement fondée sur les objectifs visés par chacun des stages et sur la nature du programme d'études au sein duquel il s'inscrit.

Plus précisément, l'analyse fine des stages a été réalisée en deux temps. Dans un premier temps, elle a consisté à les définir selon leurs objectifs et sous deux angles. Tout d'abord, la visée de chacun des stages a été déterminée : le stage peut viser, notamment, l'observation, l'initiation, l'approfondissement, l'intégration, le développement d'habiletés et d'attitudes, le transfert de connaissances, l'occupation d'un emploi, l'acquisition d'une expertise clinique, la réalisation d'un projet de recherche ou d'intervention, l'appropriation d'une identité professionnelle ou la participation à un service ou une clinique de l'université. Ensuite, l'objet du stage a été établi : le stage peut toucher, par exemple, la recherche, les compétences propres à l'exercice d'une profession donnée, la diversité des cultures et la communication interculturelle, la réalité du marché du travail en rapport avec le domaine d'études, un champ particulier du domaine d'études ou un domaine clinique spécifique⁵.

Dans un deuxième temps, l'analyse fine des stages a consisté à les définir selon les particularités des programmes d'études à l'intérieur desquels ils sont offerts et, encore une fois, sous deux angles. D'une part, la nature du programme d'études comprenant chaque stage a été mise au jour : le programme peut renvoyer, entre autres, à un programme offert selon la formule de l'ATE ou selon le régime coopératif, à un programme professionnalisant qui vise le développement des compétences propres à l'exercice d'une profession donnée et l'appropriation de la culture et de l'identité professionnelles qui lui sont associées, à un programme de maîtrise professionnelle qui vise l'acquisition d'une expérience pratique ou à un programme de doctorat qui vise la réalisation d'une recherche et la rédaction d'une thèse. D'autre part, l'articulation des stages à l'intérieur d'un même programme d'études a été prise en considération : le programme comprend un ou plusieurs stages et, s'il en comprend plusieurs, les stages sont agencés selon une séquence ou, alors, les stages ne semblent pas être organisés en fonction d'une progression des apprentissages faits par les étudiantes et les étudiants.

Au final, l'analyse fine des stages a permis de définir des types de stage précis et diversifiés pour chacune des quatre catégories de la typologie. La diversité des types de stage reflète la grande variété des stages offerts dans les programmes d'études collégiales et — surtout — dans les programmes d'études universitaires. À cet égard, il faut voir que la plupart des types de stage se retrouvent dans plusieurs catégories⁶. En effet, selon les programmes d'études et la manière dont ils sont organisés, un même type de stage peut être obligatoire, obligatoire parmi une proposition de plusieurs stages, optionnel ou optionnel hors-programme, et ce, bien que certaines caractéristiques le distinguent en fonction de la catégorie à laquelle il appartient, notamment l'ordre d'enseignement où il est offert, sa durée et le nombre d'unités ou de crédits qui lui est associé.

L'utilisation de la typologie des stages

La typologie des stages consiste en un outil d'analyse des stages offerts à l'enseignement collégial et universitaire. Elle a été validée au cours de l'étude, nous l'avons dit, au moyen d'une analyse exploratoire des stages compris dans des programmes d'études offerts par d'autres établissements d'enseignement et au moyen d'un exercice de consensus interjuge. Cette validation a permis d'établir que, pour l'essentiel, la typologie respecte les principes de clarté, de consistance logique, d'exhaustivité, d'économie et d'utilité qui garantissent sa validité. En fait, seul le critère de l'exclusivité de chacun des types de stage peut, dans quelques cas, laisser place à l'interprétation, car certains stages peuvent être classés dans deux types à la fois. Par exemple, un stage en agriculture tropicale offert dans un programme de baccalauréat en agronomie pourrait être classé dans deux types : puisqu'il se déroule à Cuba et qu'il vise à permettre à l'étudiante ou

-
5. Notons que le titre du stage ne rend pas nécessairement compte de sa visée et de son objet. De ce fait, il a mieux valu prendre en considération sa description, tout particulièrement ses objectifs, et la nature du programme au sein duquel il s'inscrit plutôt que son titre pour le classer dans le type approprié.
 6. Se reporter au chapitre 3 du présent rapport pour avoir une vue d'ensemble de la répartition des types de stage dans les quatre catégories de la typologie.

l'étudiant de développer sa connaissance de la langue, des réalités socioéconomiques et de la culture du pays, il peut être associé au stage interculturel; et puisqu'il vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer sa connaissance de l'agronomie en milieu tropical, il peut être associé au stage d'acquisition d'une expérience de travail dans un champ particulier du domaine d'études. Au cours de la présente étude, le stage en agriculture tropicale a été classé comme un stage interculturel, en raison du fait que la connaissance de l'agriculture tropicale, telle qu'elle est pratiquée à Cuba, est indissociable du contexte culturel et socioéconomique à l'intérieur duquel elle est développée. Partant, la dimension interculturelle du stage a été jugée comme étant déterminante au moment de le classer dans la typologie.

Or, il faut voir que la validation de la typologie est un processus continu. En effet, c'est à l'usage, en analysant l'ensemble des stages offerts à l'enseignement collégial et universitaire au Québec et en tentant de les classer dans les différents types, que l'efficacité et la validité de la typologie se révéleront probantes. Ce faisant, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pourra éventuellement voir à la pertinence de regrouper des types de stage, d'en scinder certains, d'en préciser d'autres et d'en ajouter de nouveaux.

Enfin, il importe de signaler ce qui suit au sujet de l'utilisation de la typologie des stages. La principale limite de l'application de cet outil d'analyse réside dans l'imprécision des données disponibles à propos des stages dans le site Internet des établissements d'enseignement — il s'agit d'une limite extrinsèque à la typologie et non intrinsèque à celle-ci. Le manque de précision des données entraîne la difficulté de classer certains stages dans les types appropriés, ce qui se traduit par le fait qu'un stage donne l'apparence qu'il peut être classé dans plusieurs types à la fois. Le cas échéant, afin de résoudre cette difficulté, il y aurait lieu de consulter non seulement les pages Web des établissements d'enseignement, mais également les plans de cours et les guides de stage qu'ils produisent à propos des activités pédagogiques offertes.

Voilà qui termine l'exposé de la méthode suivie pour élaborer la typologie des stages et la base de données qui lui est associée. Voyons maintenant, dans les deux chapitres subséquents du présent rapport, en quoi consistent précisément la typologie et les types qui la composent.

3 La vue d'ensemble de la typologie des stages

Le présent chapitre donne une vue d'ensemble de la typologie des stages. Il est organisé autour des quatre catégories qui structurent la typologie, lesquelles sont, rappelons-le, les suivantes :

- la catégorie 1 vise le stage obligatoire;
- la catégorie 2 vise le stage obligatoire parmi une proposition de plusieurs stages;
- la catégorie 3 vise le stage optionnel;
- la catégorie 4 vise le stage optionnel hors-programme.

Les catégories regroupent entre un et quatorze types de stage, qui sont désignés à l'aide d'un code chiffré. Précisément, la catégorie 1 comprend onze types de stage, la catégorie 2 en comprend neuf, la catégorie 3 en comprend quatorze et la catégorie 4 en comprend un. À cet égard, rappelons que certains types de stage se trouvent dans une seule catégorie de stage, quoique dans la majorité des cas, un même type de stage est répertorié dans plusieurs catégories. À titre d'exemple, le stage clinique, qui est offert dans certains programmes d'études universitaires du domaine de la santé, se trouvent dans trois catégories. De fait, il peut être obligatoire (type 1.8), obligatoire parmi une proposition de plusieurs stages (type 2.7) et optionnel (type 3.9). Voyons donc ci-après en quoi consistent les types de stage regroupés au sein de chacune des catégories.

Catégorie 1 Stage obligatoire

Stage qui fait partie intégrante du programme d'études, c'est-à-dire que l'étudiante ou l'étudiant a l'obligation de suivre le stage au cours de sa formation.

Types de stage de la catégorie 1

- 1.1 Stage de l'alternance travail-études (obligatoire)
- 1.2 Stage d'initiation à la recherche (obligatoire)
- 1.3 Stage de recherche (obligatoire)
- 1.4 Stage d'observation lié à un rôle professionnel (obligatoire)
- 1.5 Stage d'initiation à un rôle professionnel (obligatoire)
- 1.6 Stage d'approfondissement d'un rôle professionnel (obligatoire)
- 1.7 Stage d'intégration à un rôle professionnel (obligatoire)
- 1.8 Stage clinique (obligatoire)
- 1.9 Stage d'acquisition d'une expérience en enseignement (obligatoire)
- 1.10 Stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études (obligatoire)
- 1.11 Stage d'acquisition d'une expérience pratique dans le contexte des études de deuxième ou de troisième cycle (obligatoire)

Catégorie 2 Stage obligatoire parmi une proposition de plusieurs stages

Stage qui est obligatoire sous condition d'un choix, c'est-à-dire que l'étudiante ou l'étudiant a l'obligation de choisir un stage parmi un ensemble de stages proposés et de le suivre au cours de sa formation.

Types de stage de la catégorie 2

- 2.1 Stage interculturel (obligatoire sous condition)
- 2.2 Stage d'initiation à la recherche (obligatoire sous condition)
- 2.3 Stage d'observation lié à un rôle professionnel (obligatoire sous condition)

- 2.4 Stage d'initiation à un rôle professionnel (obligatoire sous condition)
- 2.5 Stage d'approfondissement d'un rôle professionnel (obligatoire sous condition)
- 2.6 Stage d'intégration à un rôle professionnel (obligatoire sous condition)
- 2.7 Stage clinique (obligatoire sous condition)
- 2.8 Stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études (obligatoire sous condition)
- 2.9 Stage d'acquisition d'une expérience de travail dans un champ particulier du domaine d'études (obligatoire sous condition)

Catégorie 3 Stage optionnel

Stage qui peut faire l'objet d'un choix à l'intérieur d'un programme d'études, c'est-à-dire que l'étudiante ou l'étudiant peut choisir de suivre le stage ou non au cours de sa formation.

Types de stage de la catégorie 3

- 3.1 Stage de l'alternance travail-études (optionnel)
- 3.2 Stage interculturel (optionnel)
- 3.3 Stage d'initiation à la recherche (optionnel)
- 3.4 Stage de recherche (optionnel)
- 3.5 Stage d'observation lié à un rôle professionnel (optionnel)
- 3.6 Stage d'initiation à un rôle professionnel (optionnel)
- 3.7 Stage d'approfondissement d'un rôle professionnel (optionnel)
- 3.8 Stage d'intégration à un rôle professionnel (optionnel)
- 3.9 Stage clinique (optionnel)
- 3.10 Stage d'acquisition d'une expérience en enseignement (optionnel)
- 3.11 Stage de consultation (optionnel)
- 3.12 Stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études (optionnel)
- 3.13 Stage d'acquisition d'une expérience de travail dans un champ particulier du domaine d'études (optionnel)
- 3.14 Stage d'acquisition d'une expérience pratique dans le contexte des études de deuxième ou de troisième cycle (optionnel)

Catégorie 4 Stage optionnel hors-programme

Stage qui ne fait pas partie du programme d'études, mais qui peut faire l'objet d'un choix, c'est-à-dire que l'étudiante ou l'étudiant peut choisir de suivre le stage et, si tel est le cas, une attestation lui est délivrée par l'établissement d'enseignement et les unités ou crédits qui sont associés au stage sont ajoutés aux unités ou crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.

Type de stage de la catégorie 4

- 4.1 Stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études (optionnel hors-programme)

4 La description des types de stage

Le présent chapitre décrit chacun des types de stage regroupés au sein des quatre catégories structurantes de la typologie. La définition de chaque type de stage est articulée autour des points suivants :

- les caractéristiques du type de stage, qui se rapportent :
 - à sa visée générale et, dans certains cas, aux éléments qui permettent de le distinguer des autres types de stage;
 - à la nature des programmes d'études à l'intérieur desquels il est offert (programmes d'études techniques, programmes de premier, de deuxième ou de troisième cycle universitaire, programmes d'études professionnalisants, notamment) et, le cas échéant, aux domaines d'études auxquels ces programmes renvoient;
 - au fait qu'il s'inscrive ou non à l'intérieur d'une séquence de stages;
- les objectifs du type de stage;
- le fait que le type de stage soit rémunéré ou non;
- le nombre d'unités ou de crédits auquel le type de stage donne lieu;
- la durée du type de stage et le moment où il survient à l'intérieur des programmes d'études.

En outre, la définition de chaque type de stage comprend un, deux ou trois exemples tirés de la base de données liée à la typologie des stages. Ces exemples visent à illustrer les particularités des stages qui peuvent être classés à l'intérieur du type en cause.

Catégorie 1 Stage obligatoire

1.1 Stage de l'alternance travail-études (obligatoire)

- Le stage de l'alternance travail-études est un stage rémunéré en milieu de travail qui fait partie intégrante des programmes d'études universitaires offerts selon le régime de l'enseignement coopératif. À ce propos, notons que les programmes de maîtrise sont rarement offerts selon le régime de l'enseignement coopératif et que les programmes de doctorat ne le sont jamais.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de faire l'expérience d'un processus d'embauche;
 - de mettre en application les connaissances acquises au cours de la formation dans un contexte réel de travail en participant aux travaux de l'entreprise ou de l'organisation qui l'accueille en stage (l'étudiante ou l'étudiant n'est pas confiné à un rôle d'observatrice ou d'observateur);
 - d'acquérir une expérience de travail dans son domaine d'études.
- D'une durée variant entre 8 et 15 semaines, ce type de stage est généralement suivi par l'étudiante ou l'étudiant au cours de la session d'été, quoiqu'il puisse parfois être suivi au cours de la session d'automne ou d'hiver.
- Habituellement, aucun crédit n'est associé à ce type de stage, c'est-à-dire qu'il ne donne pas lieu à des crédits qui sont cumulés pour atteindre le nombre de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.

Exemples tirés de la base de données

- Le *Baccalauréat coopératif en génie du bois* (B. Ing.), qui a une durée de quatre années, est offert par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval selon le régime de l'enseignement coopératif. Il comprend trois stages coopératifs obligatoires. Chacun de ces stages est rémunéré et a une durée de 15 semaines, mais ne conduit pas à l'obtention de crédits. Le premier est réalisé par l'étudiante ou l'étudiant au cours de l'été suivant la première année d'études, le deuxième l'est au cours de l'été suivant la deuxième année d'études et le troisième l'est au cours de la troisième

année d'études. Mentionnons que ce programme comprend aussi un stage coopératif optionnel (se reporter au type 3.1).

- Le *Baccalauréat en sciences infirmières – formation initiale* (B. Sc.), qui est offert par la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, a une durée de huit sessions réparties sur trois années. Au cours de la session d'été suivant la première année d'études, soit la troisième session, l'étudiante ou l'étudiant doit réaliser un stage obligatoire rémunéré auquel 2 crédits sont rattachés. Intitulé *Alternance travail-études I*, ce stage a une durée de 250 heures, lesquelles peuvent être cumulées au cours d'une période s'échelonnant sur 8 à 12 semaines.

1.2 Stage d'initiation à la recherche (obligatoire)

- Le stage d'initiation à la recherche (obligatoire) est essentiellement offert à l'enseignement universitaire. Précisément, il fait partie intégrante du profil recherche de certains programmes d'études universitaires, de sorte que l'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit à ce profil a l'obligation de réaliser ce type de stage.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - d'observer des situations propres au champ de la recherche;
 - de s'initier aux différentes étapes de la démarche scientifique;
 - de se familiariser avec les différentes méthodes de recherche dans son domaine d'études;
 - de saisir les défis et les impératifs de la recherche.
- De manière générale, le stage d'initiation à la recherche n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits qui sont cumulés pour atteindre le nombre de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme — entre 3 et 6 crédits sont habituellement rattachés à ce type de stage.
- La description des programmes d'études à l'intérieur desquels ce type de stage est offert ne fait habituellement pas état de sa durée ni du moment où l'étudiante ou l'étudiant doit le réaliser.

Exemples tirés de la base de données

- Le *Baccalauréat en orientation* (B. Éd.) offert par la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval comporte 90 crédits et s'échelonne sur six sessions. Il comprend un profil recherche et l'étudiante ou l'étudiant qui s'y inscrit doit suivre trois stages obligatoires d'initiation à la recherche. Parmi ceux-ci, le *Stage de recherche phase I* donne lieu à l'obtention de 3 crédits et vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'observer et d'évaluer des situations propres au milieu de la recherche et de se familiariser avec les différentes méthodes de recherche en orientation. Cependant, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de ce stage ni du moment où il doit être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.
- Le *Doctorat de premier cycle en pharmacie* (Pharm. D.) offert par la Faculté de pharmacie de l'Université Laval comporte entre 164 et 182 crédits et s'échelonne sur douze sessions. Il comprend un profil recherche et l'étudiante ou l'étudiant qui s'y inscrit doit suivre, au cours de la cinquième session, le *Stage de recherche I* auquel 3 crédits sont rattachés. Le stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de prendre contact avec le milieu pratique de la recherche et d'en saisir les défis et les impératifs. Toutefois, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de ce stage.

1.3 Stage de recherche (obligatoire)

- Le stage de recherche (obligatoire) est essentiellement offert à l'enseignement universitaire. En effet, il fait partie intégrante du profil recherche de certains programmes d'études universitaires. C'est pourquoi l'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit à ce profil a l'obligation de réaliser ce type de stage.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de participer activement à différentes étapes d'un projet de recherche;
 - de consolider ses acquis relativement à la démarche scientifique;
 - d'approfondir ses compétences dans l'utilisation des techniques et méthodes de recherche, le travail pratique de la recherche et la rédaction d'un rapport de recherche;

- de recueillir les données nécessaires à la réalisation de l'essai ou du mémoire de maîtrise ou de la thèse de doctorat, le cas échéant.
- De manière générale, le stage de recherche n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits. Dans les programmes de premier cycle universitaire, entre 3 et 6 crédits sont habituellement rattachés à ce type de stage, alors que dans les programmes de deuxième et de troisième cycles, entre 9 et 12 crédits le sont.
- Les données disponibles au sujet de la durée de ce type stage et du moment où il doit être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire varient d'un programme d'études à l'autre, de sorte qu'il est difficile d'en dégager un constat précis. À titre indicatif, notons qu'il peut avoir une durée de 12 à 15 semaines.

Exemples tirés de la base de données

- La *Maîtrise en sociologie – avec stage* (M.A.) offerte par la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval comporte 45 crédits et s'échelonne sur deux années. Elle comprend un stage obligatoire de recherche, intitulé *Stage de recherche en sociologie*, auquel 9 crédits sont associés. D'une durée d'au moins 405 heures réparties sur 12 à 15 semaines, ce stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir une expérience dans un domaine étroitement lié au travail de recherche en sociologie. Cependant, il n'y a pas de données disponibles à propos du moment où ce stage doit être réalisé par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.
- Le *Doctorat en psychologie – recherche* (Ph. D.) offert par la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval comporte 90 crédits. Il comprend un stage obligatoire de recherche, intitulé *Practicum de recherche*, auquel 12 crédits sont associés. Ce stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer ses habiletés liées à son champ de recherche, dont la maîtrise et l'approfondissement de techniques de recherche ou d'intervention. Toutefois, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de ce stage ni du moment où il doit être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.

1.4 Stage d'observation lié à un rôle professionnel (obligatoire)

- Le stage d'observation lié à un rôle professionnel est généralement le premier stage d'une séquence de stages visant l'exercice d'une profession précise. Cette séquence peut également comprendre, dans l'ordre, le stage d'initiation à un rôle professionnel, le stage d'approfondissement d'un rôle professionnel et le stage d'intégration à un rôle professionnel. Cette séquence, qui peut être composée de tous les stages précités ou de quelques-uns d'entre eux, est habituellement offerte dans les programmes d'études professionnalisants, c'est-à-dire dans les programmes qui visent à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer les compétences liées à l'exercice d'une profession donnée de même que de s'approprier la culture et l'identité professionnelles qui lui sont associées.
- Le stage d'observation lié à un rôle professionnel (obligatoire) fait partie intégrante de certains programmes d'études techniques et de certains programmes de baccalauréat, principalement des programmes du domaine de la santé et des services sociaux et du domaine de l'enseignement. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause a l'obligation de réaliser ce type de stage.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de valider son choix de carrière;
 - de se familiariser avec son futur rôle professionnel et de saisir en quoi consistent les habiletés et les attitudes qui lui sont propres;
 - de cerner les principales caractéristiques des milieux de travail où elle ou il sera appelé à exercer son futur rôle professionnel;
 - d'explorer les principales tâches qu'elle ou il aura à accomplir dans l'exercice de son futur rôle professionnel.

- Ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des unités ou des crédits. À ce propos, notons que, dans les programmes d'études techniques, le stage d'observation lié à un rôle professionnel fait habituellement partie d'un cours visant à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de se familiariser avec la profession à laquelle conduit le programme (analyse de la fonction de travail) et que les unités rattachées au stage en lui-même sont indissociables des unités associées au cours. Notons également que dans les programmes de baccalauréat, 1 ou 2 crédits sont souvent associés à ce type de stage.
- D'une durée de quelques jours, le stage d'observation lié à un rôle professionnel est généralement suivi par l'étudiante ou l'étudiant au cours de la première année d'études, quoiqu'il puisse parfois, à l'enseignement collégial, être suivi au cours de la deuxième année d'études.

Exemples tirés de la base de données

- Le programme *Technologie de médecine nucléaire* (142.F0) offert par le Collège Ahuntsic a une durée de trois années, soit six sessions. Il comprend le cours *Orientation en médecine nucléaire*, qui est offert dès la première session. À l'intérieur de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant est appelé à effectuer la visite d'un département de médecine nucléaire dans un centre hospitalier, puis à y réaliser un stage d'une durée de deux jours en vue, notamment, d'observer les diverses tâches qui sont accomplies par les technologues en médecine nucléaire, l'appareillage utilisé et les techniques d'examen adoptées.
- Le *Baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire* (B. Ens.) offert par la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval comporte 123 crédits et s'échelonne sur quatre années, soit huit sessions. Il comprend le *Stage I – observation et initiation à l'enseignement-apprentissage*, qui est offert à la deuxième session et auquel 2 crédits sont associés. Ce stage vise, entre autres, à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de vivre ses premières expériences en milieu scolaire et, ainsi, d'observer les situations d'enseignement, d'être attentive ou attentif aux processus d'apprentissage des élèves et de s'initier à l'enseignement. Toutefois, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de ce stage.

1.5 Stage d'initiation à un rôle professionnel (obligatoire)

- Le stage d'initiation à un rôle professionnel vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de s'initier aux tâches propres à la profession qu'elle ou il sera appelé à exercer. Il fait souvent partie d'une séquence de stages visant l'exercice d'une profession précise. Cette séquence débute fréquemment par le stage d'observation lié à un rôle professionnel et se poursuit par le stage d'approfondissement d'un rôle professionnel et le stage d'intégration à un rôle professionnel. Cette séquence, qui peut être composée de tous les stages précités ou de quelques-uns d'entre eux, est habituellement offerte dans les programmes d'études professionnalisants, c'est-à-dire dans les programmes qui visent à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer les compétences liées à l'exercice d'une profession donnée de même que de s'approprier la culture et l'identité professionnelles qui lui sont associées. Toutefois, dans certains programmes d'études, le stage d'initiation à un rôle professionnel peut être offert en lui-même, sans être intégré à une séquence de stages.
- Le stage d'initiation à un rôle professionnel (obligatoire) fait partie intégrante de certains programmes d'études techniques et de certains programmes d'études universitaires — il fait souvent suite au stage d'observation lié à un rôle professionnel. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause a l'obligation de réaliser ce type de stage.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de s'intégrer graduellement à un milieu de travail;
 - de s'initier aux principales tâches qu'elle ou il aura à accomplir dans l'exercice de son futur rôle professionnel en réalisant progressivement certaines activités qui lui sont propres;
 - de faire des apprentissages concrets sur le plan des habiletés et des attitudes qui sont liées au futur rôle professionnel qu'elle ou il sera appelé à exercer.
- De manière générale, ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des unités ou des crédits qui sont cumulés pour atteindre le nombre d'unités ou de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.

À ce propos, notons que, dans les programmes d'études techniques, entre 1,67 et 12,67 unités sont rattachées à ce type de stage et que, dans les programmes d'études universitaires, entre 1 et 9 crédits y sont habituellement associés.

- La description des programmes d'études à l'intérieur desquels le stage d'initiation à un rôle professionnel est offert ne fait généralement pas état de sa durée.
- Selon le programme d'études, le stage d'initiation à un rôle professionnel survient à différents moments au cours du cheminement scolaire de l'étudiante ou de l'étudiant. Néanmoins, il est possible de dire que l'étudiante ou l'étudiant réalise souvent ce type de stage au cours de sa deuxième année d'études.

Exemples tirés de la base de données

- Le programme *Soins préhospitaliers d'urgence* (181.A0) offert par le Collège Ahuntsic a une durée de trois années, soit six sessions, et compte 90 unités. Il comprend le *Stage en milieu hospitalier*, qui est offert au cours de la deuxième année d'études, soit à la quatrième session, auquel 2,67 unités sont rattachées. D'une durée de 105 heures, ce stage vise, notamment, à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de s'initier à la vie professionnelle, de se familiariser avec le milieu hospitalier et d'accomplir certaines activités parmi celles habituellement confiées aux intervenantes et aux intervenants en soins préhospitaliers d'urgence.
- Le *Baccalauréat en orientation* (B. Éd.) offert par la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval comporte 90 crédits et s'échelonne sur trois années, soit six sessions. Il comprend le *Stage en orientation*, qui est offert à la quatrième session et auquel 6 crédits sont associés. D'une durée de 30 jours, ce stage vise, entre autres, à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de prendre contact avec la réalité d'un milieu et de s'initier à certains aspects de l'intervention en orientation de manière à avoir une vue d'ensemble des fonctions assumées par les conseillères et les conseillers en orientation.
- Le *Baccalauréat en anthropologie* (B.A.) offert par la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval comporte 90 crédits et s'échelonne sur trois années, soit six sessions. Il comprend trois stages, de 3 crédits chacun, offerts comme un ensemble intégré au cours de la cinquième session. Intitulés *Formation pratique I, II et III*, ces stages visent à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de s'initier au type de travail que peuvent assumer les anthropologues non seulement dans le contexte de projets de recherche, mais aussi dans l'enseignement collégial ou dans diverses organisations. Toutefois, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de ces trois stages.

1.6 Stage d'approfondissement d'un rôle professionnel (obligatoire)

- Le stage d'approfondissement d'un rôle professionnel vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'approfondir ses connaissances et ses habiletés relativement aux tâches propres à la profession qu'elle ou il sera appelé à exercer. Il fait souvent partie d'une séquence de stages visant l'exercice d'une profession précise. Cette séquence débute fréquemment par le stage d'observation lié à un rôle professionnel et le stage d'initiation à un rôle professionnel, puis se poursuit par le stage d'intégration à un rôle professionnel. Cette séquence, qui peut être composée de tous les stages précités ou de quelques-uns d'entre eux, est habituellement offerte dans les programmes d'études professionnalisants, c'est-à-dire dans les programmes qui visent à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer les compétences liées à l'exercice d'une profession donnée de même que de s'approprier la culture et l'identité professionnelles qui lui sont associées. Toutefois, dans certains programmes d'études, le stage d'approfondissement d'un rôle professionnel peut être offert en lui-même, sans être intégré à une séquence de stages.
- Le stage d'approfondissement d'un rôle professionnel (obligatoire) fait partie intégrante de certains programmes d'études techniques et de certains programmes d'études universitaires. Il fait généralement suite au stage d'observation lié à un rôle professionnel ou au stage d'initiation à un rôle professionnel. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause a l'obligation de réaliser ce type de stage.

- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - d'approfondir sa connaissance du milieu de travail et de son fonctionnement;
 - de s'approprier les processus de travail propres au rôle professionnel en cause;
 - de transférer ses acquis et de mettre en œuvre ses compétences dans l'accomplissement des tâches propres au rôle professionnel en cause;
 - de faire des apprentissages concrets sur le plan des habiletés et des attitudes qui sont liées au rôle professionnel en cause.
- De manière générale, ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des unités ou des crédits. À ce propos, notons que, dans les programmes d'études techniques, entre 3 et 10,67 unités sont rattachées à ce type de stage et que, dans les programmes d'études universitaires, entre 2 et 12 crédits y sont associés.
- La description des programmes d'études à l'intérieur desquels le stage d'approfondissement d'un rôle professionnel est offert ne fait pas souvent état de sa durée. À titre indicatif, mentionnons que, à l'enseignement collégial, il peut avoir une durée de 8 à 16 semaines et que, à l'enseignement universitaire, il peut avoir une durée de 100 à 270 heures.
- À l'enseignement collégial, l'étudiante ou l'étudiant suit habituellement ce type de stage au cours de sa troisième année d'études, soit à la cinquième session. À l'enseignement universitaire, la situation à cet égard varie d'un programme d'études à l'autre.

Exemples tirés de la base de données

- Le programme *Techniques d'intervention en délinquance* (310.B0) offert par le Collège Ahuntsic a une durée de trois années, soit six sessions, et compte 89,33 unités. Il comprend le *Stage d'intégration*, qui est offert au cours de la troisième année d'études, soit à la cinquième session, auquel 3 unités sont rattachées. Ce stage vise, entre autres, à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'être en contact direct avec la réalité d'un milieu d'intervention et d'en saisir le fonctionnement de même que d'entrer en relation avec la clientèle et d'assurer la continuité des services qui lui sont offerts. Toutefois, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de ce stage.
- Le *Baccalauréat en enseignement au secondaire* (B. Ens.) offert par la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval comporte cinq cheminements qui ont tous la même structure. Ainsi, ce programme, qui compte 123 crédits et s'échelonne sur quatre années, soit huit sessions, comprend le *Stage III : prise en charge de groupes-classes* auquel 5 crédits sont rattachés. Offert au cours de la troisième année d'études, soit à la cinquième session, ce stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de s'approprier une démarche d'enseignement en développant ses habiletés didactiques, de réaliser des séquences d'enseignement dans différents groupes-classes et de s'initier à la résolution de problèmes d'enseignement, préparant ainsi à l'enseignement en responsabilité, qui correspond au quatrième stage du programme, lequel s'intitule *Stage IV – Enseignement en responsabilité*. Cependant, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de ce stage.
- Le *Baccalauréat en service social* (B. Serv. soc.) offert par la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval comporte 90 crédits et s'échelonne sur trois années, soit six sessions. Il comprend le *Stage et séminaire d'intégration II* auquel 12 crédits sont associés. Offert au cours de la troisième année d'études, soit à la cinquième session, ce stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'approfondir sa connaissance de l'environnement organisationnel, de s'approprier le processus d'intervention dans une perspective d'analyse éthique, critique et réflexive et de situer son intervention dans la discipline du service social. Par ailleurs, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de ce stage.

1.7 Stage d'intégration à un rôle professionnel (obligatoire)

- Le stage d'intégration à un rôle professionnel vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'exercer la profession à laquelle prépare le programme d'études à l'intérieur duquel il s'inscrit. Il est souvent le dernier stage d'une séquence de stages visant l'exercice d'une profession précise. Cette séquence peut

également comprendre, dans l'ordre, le stage d'observation lié à un rôle professionnel, le stage d'initiation à un rôle professionnel et le stage d'approfondissement d'un rôle professionnel. Cette séquence, qui peut être composée de tous les stages précités ou de quelques-uns d'entre eux, est habituellement offerte dans les programmes d'études professionnalisants, c'est-à-dire dans les programmes qui visent à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer les compétences liées à l'exercice d'une profession donnée de même que de s'approprier la culture et l'identité professionnelles qui lui sont associées. Toutefois, dans certains programmes d'études, le stage d'intégration à un rôle professionnel peut être offert en lui-même, sans être inclus dans une séquence de stages.

- Le stage d'intégration à un rôle professionnel (obligatoire) fait partie intégrante de certains programmes d'études techniques et de certains programmes d'études universitaires. Il fait souvent suite au stage d'initiation à un rôle professionnel ou au stage d'approfondissement d'un rôle professionnel. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause a l'obligation de réaliser ce type de stage.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de s'intégrer dans un milieu de travail et de prendre part activement à toutes les activités de travail qui s'y déroulent;
 - de mettre en œuvre de façon autonome les processus de travail propres au rôle professionnel en cause, c'est-à-dire d'exercer le rôle professionnel en cause;
 - de mobiliser l'ensemble des connaissances, des habiletés et des attitudes acquises au cours de sa formation dans le déploiement des compétences inhérentes au rôle professionnel en cause.
- De manière générale, ce type de stage n'est pas rémunéré. À cet égard, précisons que, à l'enseignement universitaire, le stage d'intégration à un rôle professionnel peut être rémunéré. C'est le cas, par exemple, de l'internat que comprend le *Doctorat en psychologie* (D. Psy.).
- Le stage d'intégration à un rôle professionnel donne lieu à des unités ou des crédits. À ce propos, notons que, dans les programmes d'études techniques, environ 9 unités sont rattachées à ce type de stage et que, dans les programmes d'études universitaires, environ 10 crédits y sont associés.
- À l'enseignement collégial, ce type de stage a une durée moyenne de 12 semaines et l'étudiante ou l'étudiant le réalise au cours de la troisième année d'études, généralement à la sixième et dernière session. À l'enseignement universitaire, ce type de stage a une durée très variable selon le programme d'études — entre un mois et un an à temps complet, par exemple — et l'étudiante ou l'étudiant le réalise habituellement au cours de la dernière année d'études, qu'il soit compris dans un programme de premier, de deuxième ou de troisième cycle.

Exemples tirés de la base de données

- Le programme *Technologie de médecine nucléaire* (142.F0) offert par le Collège Ahuntsic a une durée de trois années et compte 91,67 unités. Il comprend le *Stage pratique 2*, qui est offert au cours de la troisième année d'études, soit à la sixième session, auquel 9,67 unités sont rattachées. D'une durée de 16 semaines, ce stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de faire l'intégration des connaissances, des habiletés et des attitudes acquises au cours de sa formation en exécutant, en processus continu, l'ensemble des tâches réalisées par la ou le technologue en médecine nucléaire.
- La *Maîtrise en sciences infirmières – soins à la clientèle adulte* (M. Sc.) offerte par la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval comporte 75 crédits et s'échelonne sur six sessions réparties sur deux années. Elle comprend deux stages d'intégration à un rôle professionnel, soit le *Stage I – Développement des compétences IPS (soins à la clientèle adulte)* et le *Stage II – Intégration des compétences IPS (soins à la clientèle adulte)*. Le premier stage, qui a une durée de trois mois et auquel 12 crédits sont associés, est offert à la cinquième session, tandis que le second, qui a une durée de trois mois et auquel 9 crédits sont associés, est offert à la sixième session. Offerts en continu, ces deux stages visent à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'appliquer les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière avancée en soins aux adultes dans la gestion des différentes conditions cliniques et états pathologiques instables, aigus ou critiques et, ce faisant, d'intégrer les compétences

cliniques en sciences infirmières et en sciences médicales essentielles à l'exercice du rôle d'infirmière praticienne spécialisée ou d'infirmier praticien spécialisé.

1.8 Stage clinique (obligatoire)

- Le stage clinique consiste en un enseignement médical donné au chevet ou en présence d'une patiente ou d'un patient. Il se distingue du stage d'intégration à un rôle professionnel puisqu'il ne vise pas à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'exercer, dans toutes ses dimensions, la profession à laquelle prépare le programme d'études à l'intérieur duquel il s'inscrit, mais bien à lui permettre de développer une expertise dans un domaine clinique particulier.
- Le stage clinique (obligatoire) fait partie intégrante de certains programmes d'études universitaires du domaine de la santé. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause a l'obligation de réaliser ce type de stage.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de faire des apprentissages pratiques à l'aide de cas médicaux réels;
 - de s'approprier les connaissances, les habiletés et les attitudes propres à la mise en œuvre d'une démarche clinique;
 - de développer une expertise professionnelle dans un domaine clinique particulier.
- De manière générale, ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits. À titre indicatif, notons qu'entre 2 et 18 crédits peuvent y être associés.
- Les données disponibles au sujet de la durée de ce type de stage et du moment où il doit être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire varient d'un programme d'études à l'autre, de sorte qu'il est difficile d'en dégager un constat précis.

Exemple tiré de la base de données

- La *Maîtrise en sciences dentaires – chirurgie buccale et maxillo-faciale* (M. Sc.), qui est offerte par la Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval, compte 364 crédits, dont 45 sont rattachés à la maîtrise, 130 le sont au diplôme d'études supérieures et 189 le sont au doctorat en médecine. Elle s'échelonne sur six années, soit dix-huit sessions, et comprend seize stages cliniques obligatoires. Parmi ceux-ci, le *Stage en chirurgie buccale et maxillo-faciale VI*, auquel 9 crédits sont associés, est réalisé par l'étudiante ou l'étudiant à la dixième session. Il vise, notamment, à lui permettre d'approfondir l'anatomie radiologique, la pathophysiologie des grands syndromes cliniques, la chirurgie dento-alvéolaire, la chirurgie orthognatique, la traumatologie, l'anesthésie-sédation ainsi que les méthodes diagnostiques et thérapeutiques avec les patients qui présentent des pathologies de l'articulation temporo-mandibulaire et des algies dentaires et faciales. Cependant, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de ce stage.

1.9 Stage d'acquisition d'une expérience en enseignement (obligatoire)

- Le stage d'acquisition d'une expérience en enseignement (obligatoire) fait partie intégrante de certains programmes de deuxième et de troisième cycles universitaires. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause a l'obligation de réaliser ce type de stage.
- Le stage d'acquisition d'une expérience en enseignement ne fait pas partie des programmes d'études en enseignement au préscolaire, au primaire ou secondaire. Il fait plutôt partie de programmes visant un domaine d'études particulier, lequel domaine peut être enseigné par l'étudiante ou l'étudiant au collégial ou à l'université.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - d'acquérir une expérience en enseignement dans son domaine d'études, que cet enseignement consiste en des exposés magistraux devant un groupe, de l'encadrement ou du tutorat;
 - de développer les habiletés et les attitudes utiles à l'enseignement.

- De manière générale, ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits. À titre indicatif, notons qu'entre 1 et 2 crédits peuvent y être associés.
- Les données disponibles au sujet de la durée de ce type de stage et du moment où il doit être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire varient d'un programme d'études à l'autre, de sorte qu'il est difficile d'en dégager un constat précis.

Exemple tiré de la base de données

- La *Maîtrise en sciences dentaires – endodontie – avec mémoire* (M. Sc.), qui est offerte par la Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval, compte 150 crédits, dont 36 sont rattachés à la maîtrise et 114, au diplôme d'études supérieures. Elle s'échelonne sur trois années, soit neuf sessions, et comprend quatre stages obligatoires d'acquisition d'une expérience en enseignement : les *Activités pédagogiques en endodontie I, II, III et IV*. Ces activités pédagogiques donnent lieu à l'obtention de 1 crédit chacune et elles sont offertes respectivement à la quatrième, cinquième, septième et huitième sessions. Elles visent à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer, sous la supervision de la professeure ou du professeur responsable du cours en cause, une expérience en enseignement dans sa spécialité auprès des étudiantes et des étudiants inscrits au doctorat en médecine dentaire. Cependant, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de ces activités.

1.10 Stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études (obligatoire)

- Le stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études, comme son nom l'indique, vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir une expérience professionnelle en rapport avec son domaine d'études. Il se distingue du stage d'initiation à un rôle professionnel, du stage d'approfondissement d'un rôle professionnel et du stage d'intégration à un rôle professionnel sur deux plans. Tout d'abord, il ne vise pas explicitement l'exercice d'une profession précise, mais plutôt la mise en application des acquis de la formation dans un contexte de travail réel. Ensuite, il ne fait pas partie d'une séquence de stages comprise dans un programme d'études professionnalisant, c'est-à-dire d'une séquence de stages visant à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer les compétences liées à l'exercice d'une profession donnée de même que de s'approprier la culture et l'identité professionnelles qui lui sont associées.
- Le stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études (obligatoire) fait partie intégrante de certains programmes d'études techniques et de certains programmes d'études universitaires. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause a l'obligation de réaliser ce type de stage.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de s'intégrer dans le marché du travail et d'y acquérir une expérience professionnelle concrète;
 - de mettre en application les connaissances, les habiletés et les attitudes professionnelles acquises au cours de sa formation dans un contexte réel de travail en participant aux travaux de l'entreprise ou de l'organisation qui l'accueille en stage;
 - d'acquérir des compétences liées à la résolution de problèmes dans son domaine d'études.
- De manière générale, le stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études n'est pas rémunéré, quoiqu'il puisse l'être lorsqu'il est compris dans les programmes du domaine de la science et du domaine du génie.
- Ce type de stage donne lieu à des unités ou des crédits. À titre indicatif, notons que, dans les programmes d'études techniques, 4 unités sont en moyenne rattachées à ce type de stage et que, dans les programmes d'études universitaires, environ 9 crédits y sont associés.
- À l'enseignement collégial, ce type de stage a une durée très variable selon le programme d'études — entre deux et quinze semaines, par exemple — et l'étudiante ou l'étudiant le réalise généralement au cours de la troisième année d'études, soit à la sixième session. À l'enseignement universitaire, ce type de stage peut avoir une durée de douze à quinze semaines et l'étudiante ou l'étudiant le réalise

habituellement au cours de la dernière année d'études, qu'il soit compris dans un programme de premier ou de deuxième cycle.

Exemples tirés de la base de données

- Le programme *Techniques de laboratoire – Biotechnologies* (210.AA) offert par le Collège Ahuntsic a une durée de trois années, soit six sessions, et compte 91,67 unités. Il comprend le *Stage en biotechnologies*, qui est offert au cours de la troisième année d'études, soit à la sixième session, auquel 1,67 unités sont rattachées. D'une durée de quatre semaines, ce stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'établir un contact avec le monde du travail et ses réalités dans les secteurs pharmaceutique, agroalimentaire, des biotechnologies ou de l'environnement et d'intégrer les connaissances, les habiletés techniques et les valeurs humaines acquises tout au cours du programme d'études.
- La *Maîtrise en affaires publiques – gestion publique* (M.A.) offerte par la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval comporte 45 crédits et s'échelonne sur quatre sessions réparties sur deux années. Elle comprend le *Stage en administration publique*, qui a une durée de douze à quinze semaines et auquel 9 crédits sont associés. Offert à la quatrième et dernière session, ce stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de mettre en pratique les connaissances acquises au cours de sa formation en effectuant les tâches qui sont habituellement confiées à une professionnelle débutante ou un professionnel débutant au sein de l'organisation qui l'accueille.

1.11 Stage d'acquisition d'une expérience pratique dans le contexte des études de deuxième ou de troisième cycle (obligatoire)

- Le stage d'acquisition d'une expérience pratique dans le contexte des études de deuxième ou de troisième cycle, comme son nom l'indique, vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir une expérience pratique en rapport avec ses études de maîtrise ou de doctorat par l'intermédiaire d'un projet concret. Il se distingue du stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études en raison du fait qu'il est axé sur la réalisation d'un projet d'intervention visant l'établissement de liens entre la théorie et ses applications concrètes, plutôt que sur l'occupation d'un emploi dans un milieu de travail. De plus, il se distingue du stage d'intégration à un rôle professionnel puisqu'il ne vise pas explicitement l'exercice d'une profession précise et qu'il ne se situe pas dans une séquence de stages comprise dans un programme d'études professionnalisant.
- Le stage d'acquisition d'une expérience pratique dans le contexte des études de deuxième ou de troisième cycle (obligatoire) fait partie intégrante de certains programmes de maîtrise et de doctorat. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause a l'obligation de réaliser ce type de stage.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de mettre en pratique les principes, les concepts théoriques, les méthodes et les techniques étudiés au cours de sa formation de deuxième ou de troisième cycle dans un projet d'intervention concret;
 - d'appliquer les processus scientifiques liés à la résolution de problèmes dans son domaine d'études;
 - d'acquérir une expérience pratique en rapport avec ses études de maîtrise ou de doctorat et, ainsi, de réfléchir aux liens entre la théorie et ses applications concrètes.
- De manière générale, le stage d'acquisition d'une expérience pratique dans le contexte des études de deuxième ou de troisième cycle n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits. À titre indicatif, notons que 6 crédits y sont souvent associés.
- De durée variable — entre 270 et 540 heures, par exemple —, ce type de stage ne semble pas fixé à l'avance dans le cheminement scolaire proposé, c'est-à-dire que la description des programmes d'études à l'intérieur desquels il est offert ne fait habituellement pas état du moment où l'étudiante ou l'étudiant doit le réaliser.

Exemples tirés de la base de données

- La *Maîtrise en sols et environnement* (M. Sc.) offerte par la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval compte 45 crédits. Elle comprend deux stages obligatoires d'acquisition d'une expérience pratique dans le contexte des études de deuxième ou de troisième cycle, soit le *Stage en sols I* et le *Stage en sols II*, auxquels 6 crédits sont respectivement rattachés. Réservés exclusivement à l'étudiante ou l'étudiant inscrit au cheminement de la maîtrise avec stages et essai, ces stages visent à lui permettre de s'initier aux principes et aux méthodes scientifiques utilisés pour la résolution de problèmes en matière de sols à travers la réalisation d'un ensemble d'activités dans un organisme public ou universitaire ou dans une entreprise. Toutefois, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de ces stages ni du moment où ils doivent être suivis par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.
- La *Maîtrise en sciences infirmières* (M. Sc.), qui est offerte par la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, compte 45 crédits et s'échelonne sur quatre sessions à temps complet. Elle comprend l'activité intitulée *Stages*, à laquelle 9 crédits sont associés. D'une durée de 270 heures réparties sur quinze semaines, cette activité vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de réaliser un projet d'intervention auprès de clientèles diversifiées ou de milieux de soins variés et, ce faisant, d'appliquer à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière afin de promouvoir la santé et d'intervenir dans des problématiques de santé ou de soins. Cependant, il n'y a pas de données disponibles au sujet du moment où cette activité doit être suivie par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.

Catégorie 2 Stage obligatoire parmi une proposition de plusieurs stages

2.1 Stage interculturel (obligatoire sous condition)

- Le stage interculturel (obligatoire sous condition) est principalement offert à l'enseignement universitaire, surtout dans les programmes de premier cycle, quoiqu'il soit également offert dans certains programmes de deuxième et de troisième cycles. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause a l'obligation de choisir ce stage ou un autre stage parmi une proposition de deux ou plusieurs stages.
- Le stage interculturel est un stage à l'étranger ou dans une communauté culturelle du Québec. Il vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de mettre en pratique les connaissances acquises au cours de sa formation à travers la participation à un projet de recherche ou d'intervention ou, encore, à travers l'accomplissement de tâches associées à la profession à laquelle le programme d'études prépare dans un pays développé, un pays émergent, un pays en développement ou au sein d'une communauté culturelle du Québec;
 - d'approfondir sa compréhension de la diversité des cultures et des contextes d'intervention;
 - de saisir l'incidence des dimensions socioculturelles, économiques et politiques sur l'intervention;
 - de développer sa capacité à travailler et à communiquer en contexte interculturel.
- Pour l'essentiel, ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits — entre 3 et 9 crédits peuvent y être rattachés.
- De durée variable, ce type de stage ne semble pas fixé à l'avance dans le cheminement scolaire proposé, c'est-à-dire que la description des programmes d'études à l'intérieur desquels il est offert ne fait habituellement pas état du moment où l'étudiante ou l'étudiant doit le réaliser.

Exemples tirés de la base de données

- Le *Baccalauréat en nutrition* (B. Sc.) offert par la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval comporte 115 crédits et s'échelonne sur huit sessions. Il comprend le *Stage international et interculturel en nutrition*, auquel 8 crédits sont associés, que l'étudiante ou l'étudiant peut choisir parmi une proposition de plusieurs stages. Il vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de planifier des projets d'intervention en nutrition ou de participer à de tels projets auprès

des clientèles désignées d'un pays en émergence. Cependant, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de ce stage ni du moment où il doit être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.

- Le *Baccalauréat en relations industrielles* (B.A.) offert par la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval a une durée de trois années et comporte 90 crédits. Il comprend le *Stage international en relations industrielles* auquel 3 crédits sont rattachés et dont le but consiste à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir des habiletés et des connaissances pratiques en relations industrielles au moyen d'expériences concrètes vécues à l'étranger. L'étudiante ou l'étudiant qui suit le profil entrepreneurial a l'obligation de choisir ce stage ou, alors, le stage *Expérience supervisée en milieu de travail*. Toutefois, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de ce stage ni du moment où il doit être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.

2.2 Stage d'initiation à la recherche (obligatoire sous condition)

- Le stage d'initiation à la recherche (obligatoire sous condition) est essentiellement offert à l'enseignement universitaire. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études au sein desquels il est offert a l'obligation de choisir ce stage ou un autre stage parmi une proposition de deux ou plusieurs stages.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - d'observer des situations propres au champ de la recherche;
 - de s'initier aux différentes étapes de la démarche scientifique;
 - de se familiariser avec les différentes méthodes de recherche dans son domaine d'études;
 - de saisir les défis et les impératifs de la recherche.
- De manière générale, ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits qui sont cumulés pour atteindre le nombre de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme — entre 3 et 6 crédits sont souvent rattachés à ce type de stage.
- La description des programmes d'études à l'intérieur desquels ce type de stage est offert ne fait habituellement pas état de sa durée ni du moment où l'étudiante ou l'étudiant doit le réaliser.

Exemple tiré de la base de données

- Le *Baccalauréat en nutrition* (B. Sc.) offert par la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval comporte 115 crédits et s'échelonne sur huit sessions. Il comprend le *Stage d'initiation à la recherche*, auquel 4 crédits sont associés, que l'étudiante ou l'étudiant peut choisir parmi une proposition de plusieurs stages. Il vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de participer à un projet de recherche en nutrition. Cependant, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de ce stage ni du moment où il doit être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.

2.3 Stage d'observation lié à un rôle professionnel (obligatoire sous condition)

- Le stage d'observation lié à un rôle professionnel est généralement le premier stage d'une séquence de stages visant l'exercice d'une profession précise. Cette séquence peut également comprendre, dans l'ordre, le stage d'initiation à un rôle professionnel, le stage d'approfondissement d'un rôle professionnel et le stage d'intégration à un rôle professionnel. Cette séquence, qui peut être composée de tous les stages précités ou de quelques-uns d'entre eux, est habituellement offerte dans les programmes d'études professionnalisants, c'est-à-dire dans les programmes qui visent à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer les compétences liées à l'exercice d'une profession donnée de même que de s'approprier la culture et l'identité professionnelles qui lui sont associées.
- Le stage d'observation lié à un rôle professionnel (obligatoire sous condition) est offert dans certains programmes d'études universitaires, principalement des programmes de baccalauréat du domaine de l'enseignement. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause a l'obligation de choisir ce stage ou un autre stage parmi une proposition de deux ou plusieurs stages.

- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de valider son choix de carrière;
 - de se familiariser avec son futur rôle professionnel et de saisir en quoi consistent les habiletés et les attitudes qui lui sont propres;
 - de cerner les principales caractéristiques des milieux de travail où elle ou il sera appelé à exercer son futur rôle professionnel;
 - d'explorer les principales tâches qu'elle ou il aura à accomplir dans l'exercice de son futur rôle professionnel.
- Ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits qui sont cumulés pour atteindre le nombre de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.
- D'une durée de quelques jours, le stage d'observation lié à un rôle professionnel est généralement suivi par l'étudiante ou l'étudiant au cours de la première année d'études.

Exemple tiré de la base de données

- Le *Baccalauréat en enseignement de la musique* (B. Ens.) offert par la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval comporte 120 crédits et s'échelonne sur quatre années, soit huit sessions. Il comprend le *Stage d'enseignement en musique au préscolaire et au primaire I* et le *Stage d'enseignement en musique au secondaire I* auxquels 2 crédits sont respectivement associés. Ainsi, l'étudiante ou l'étudiant a l'obligation de choisir l'un ou l'autre de ces deux stages, lesquels sont offerts à la deuxième session. Ces stages visent, entre autres, à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de s'initier à son futur environnement professionnel par l'intermédiaire de l'observation de situations d'enseignement. Cependant, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de chacun de ces stages.

2.4 Stage d'initiation à un rôle professionnel (obligatoire sous condition)

- Le stage d'initiation à un rôle professionnel vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de s'initier aux tâches propres à la profession qu'elle ou il sera appelé à exercer. Il fait souvent partie d'une séquence de stages visant l'exercice d'une profession précise. Cette séquence débute fréquemment par le stage d'observation lié à un rôle professionnel et se poursuit par le stage d'approfondissement d'un rôle professionnel et le stage d'intégration à un rôle professionnel. Cette séquence, qui peut être composée de tous les stages précités ou de quelques-uns d'entre eux, est habituellement offerte dans les programmes d'études professionnalisants, c'est-à-dire dans les programmes qui visent à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer les compétences liées à l'exercice d'une profession donnée de même que de s'approprier la culture et l'identité professionnelles qui lui sont associées. Toutefois, dans certains programmes d'études, le stage d'initiation à un rôle professionnel peut être offert en lui-même, sans être intégré à une séquence de stages.
- Le stage d'initiation à un rôle professionnel (obligatoire sous condition) est offert dans certains programmes d'études universitaires — il fait souvent suite au stage d'observation lié à un rôle professionnel. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause a l'obligation de choisir ce stage ou un autre stage parmi une proposition de deux ou plusieurs stages.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de s'intégrer graduellement à un milieu de travail;
 - de s'initier aux principales tâches qu'elle ou il aura à accomplir dans l'exercice de son futur rôle professionnel en réalisant progressivement certaines activités qui lui sont propres;
 - de faire des apprentissages concrets sur le plan des habiletés et des attitudes qui sont liées au futur rôle professionnel qu'elle ou il sera appelé à exercer.
- De manière générale, ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à 2 ou 3 crédits qui sont cumulés pour atteindre le nombre de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.

- Les données disponibles au sujet de la durée du stage d'initiation à un rôle professionnel et du moment où il doit être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire varient d'un programme d'études à l'autre, de sorte qu'il est difficile d'en dégager un constat précis.

Exemple tiré de la base de données

- Le *Baccalauréat en sciences et technologie des aliments* (B. Sc. A.), qui est offert par la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, comporte 120 crédits. Il comprend trois stages en entreprises alimentaires, soit un stage obligatoire et deux stages obligatoires sous condition. Le premier des deux stages obligatoires sous condition est un stage d'initiation et le second, un stage avancé. L'étudiante ou l'étudiant doit choisir l'un ou l'autre de ces deux stages : le stage d'initiation est réalisé avant le stage obligatoire en entreprises alimentaires et le stage avancé l'est après le stage obligatoire en entreprises alimentaires. Ainsi, le *Stage d'initiation en entreprises alimentaires*, auquel 3 crédits sont associés, a une durée de 200 heures et vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de prendre contact avec son futur environnement de travail, de s'initier au fonctionnement de l'entreprise et de participer aux activités qui y ont cours en exécutant les tâches appropriées en fonction de ses compétences. Cependant, il n'y a pas de données disponibles à propos du moment où il doit être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire, sinon qu'il doit être réalisé avant le stage obligatoire.

2.5 Stage d'approfondissement d'un rôle professionnel (obligatoire sous condition)

- Le stage d'approfondissement d'un rôle professionnel vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'approfondir ses connaissances et ses habilités relativement aux tâches propres à la profession qu'elle ou il sera appelé à exercer. Il fait souvent partie d'une séquence de stages visant l'exercice d'une profession précise. Cette séquence débute fréquemment par le stage d'observation lié à un rôle professionnel et le stage d'initiation à un rôle professionnel, puis se poursuit par le stage d'intégration à un rôle professionnel. Cette séquence, qui peut être composée de tous les stages précités ou de quelques-uns d'entre eux, est habituellement offerte dans les programmes d'études professionnalisants, c'est-à-dire dans les programmes qui visent à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer les compétences liées à l'exercice d'une profession donnée de même que de s'approprier la culture et l'identité professionnelles qui lui sont associées. Toutefois, dans certains programmes d'études, le stage d'approfondissement d'un rôle professionnel peut être offert en lui-même, sans être intégré à une séquence de stages.
- Le stage d'approfondissement d'un rôle professionnel (obligatoire sous condition) est offert dans certains programmes d'études universitaires, notamment ceux du domaine de l'éducation. Il fait souvent suite au stage d'observation lié à un rôle professionnel ou au stage d'initiation à un rôle professionnel. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause a l'obligation de choisir ce stage ou un autre stage parmi une proposition de deux ou plusieurs stages.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - d'approfondir sa connaissance du milieu de travail et de son fonctionnement;
 - de s'approprier les processus de travail propres au rôle professionnel en cause;
 - de transférer ses acquis et de mettre en œuvre ses compétences dans l'accomplissement des tâches propres au rôle professionnel en cause;
 - de faire des apprentissages concrets sur le plan des habiletés et des attitudes qui sont liées au rôle professionnel en cause.
- De manière générale, ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits qui sont cumulés pour atteindre le nombre de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme — 5 crédits, par exemple.
- La description des programmes d'études à l'intérieur desquels le stage d'approfondissement d'un rôle professionnel est offert ne fait généralement pas état de sa durée. Par contre, elle indique souvent le moment où il doit être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire — au cours de la troisième année d'études, notamment.

Exemple tiré de la base de données

- Le *Baccalauréat en enseignement des arts plastiques* (B. Ens.) offert par la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design de l'Université Laval compte 120 crédits et s'échelonne sur quatre années, soit huit sessions. Il comprend le *Stage III : arts plastiques (primaire)* et le *Stage III : arts plastiques (secondaire)* auxquels 5 crédits sont respectivement rattachés. Ainsi, l'étudiante ou l'étudiant a l'obligation de choisir l'un ou l'autre de ces deux stages, lesquels ont une durée de cinq semaines. Offerts au cours de la troisième année d'études, soit à la sixième session, ces stages visent à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'établir des liens entre les savoirs théoriques et pratiques par la réalisation de séquences d'enseignement et la résolution de problèmes d'enseignement, au primaire ou au secondaire.

2.6 Stage d'intégration à un rôle professionnel (obligatoire sous condition)

- Le stage d'intégration à un rôle professionnel vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'exercer la profession à laquelle prépare le programme d'études à l'intérieur duquel il s'inscrit. Il est souvent le dernier stage d'une séquence de stages visant l'exercice d'une profession précise. Cette séquence peut également comprendre, dans l'ordre, le stage d'observation lié à un rôle professionnel, le stage d'initiation à un rôle professionnel et le stage d'approfondissement d'un rôle professionnel. Cette séquence, qui peut être composée de tous les stages précités ou de quelques-uns d'entre eux, est habituellement offerte dans les programmes d'études professionnalisants, c'est-à-dire dans les programmes qui visent à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer les compétences liées à l'exercice d'une profession donnée de même que de s'approprier la culture et l'identité professionnelles qui lui sont associées. Toutefois, dans certains programmes d'études, le stage d'intégration à un rôle professionnel peut être offert en lui-même, sans être inclus dans une séquence de stages.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de s'intégrer dans un milieu de travail et de prendre part activement à toutes les activités de travail qui s'y déroulent;
 - de mettre en œuvre de façon autonome les processus de travail propres au rôle professionnel en cause, c'est-à-dire d'exercer le rôle professionnel en cause;
 - de mobiliser l'ensemble des connaissances, des habiletés et des attitudes acquises au cours de sa formation dans le déploiement des compétences inhérentes au rôle professionnel en cause.
- Le stage d'intégration à un rôle professionnel (obligatoire sous condition) est offert dans certains programmes d'études universitaires. Il fait souvent suite au stage d'initiation à un rôle professionnel ou au stage d'approfondissement d'un rôle professionnel. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause a l'obligation de choisir ce stage ou un autre stage parmi une proposition de deux ou plusieurs stages.
- De manière générale, ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits qui sont cumulés pour atteindre le nombre de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme — entre 3 et 12 crédits, habituellement.
- Ce type de stage a une durée très variable selon le programme d'études — entre 1 et 15 semaines, par exemple — et l'étudiante ou l'étudiant le réalise généralement au cours de la dernière année d'études, qu'il soit compris dans un programme de premier, de deuxième ou de troisième cycle universitaire.

Exemple tiré de la base de données

- Le *Continuum baccalauréat-maîtrise en physiothérapie* (B. Pht. et M. Pht.) offert par la Faculté de médecine de l'Université Laval compte 144 crédits et s'échelonne sur cinq années, soit dix sessions. Il comprend le *Stage d'intégration 4* et le *Stage d'intégration en milieu interculturel*. L'étudiante ou l'étudiant doit choisir l'un ou l'autre de ces deux stages. Ainsi, le *Stage d'intégration 4*, auquel 5 crédits sont associés, est offert au cours de la cinquième année. D'une durée de cinq semaines, ce stage se déroule en communauté, en première ligne, en réadaptation fonctionnelle ou en soins aigus. Il

visé à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de poursuivre l'intégration des apprentissages et le développement de ses compétences en travaillant auprès de la clientèle.

2.7 Stage clinique (obligatoire sous condition)

- Le stage clinique consiste en un enseignement médical donné au chevet ou en présence d'une patiente ou d'un patient. Il se distingue du stage d'intégration à un rôle professionnel puisqu'il ne vise pas à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'exercer, dans toutes ses dimensions, la profession à laquelle prépare le programme d'études à l'intérieur duquel il s'inscrit, mais bien à lui permettre de développer une expertise dans un domaine clinique particulier.
- Le stage clinique (obligatoire sous condition) est offert dans certains programmes d'études universitaires du domaine de la santé. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause a l'obligation de choisir ce stage ou un autre stage parmi une proposition de deux ou plusieurs stages.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de faire des apprentissages pratiques à l'aide de cas médicaux réels;
 - de s'approprier les connaissances, les habiletés et les attitudes propres à la mise en œuvre d'une démarche clinique;
 - de développer une expertise professionnelle dans un domaine clinique particulier.
- De manière générale, ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits. À titre indicatif, notons qu'entre 2 et 4 crédits peuvent y être associés.
- Les données disponibles au sujet de la durée de ce type de stage et du moment où il doit être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire varient d'un programme d'études à l'autre, de sorte qu'il est difficile d'en dégager un constat précis.

Exemple tiré de la base de données

- La *Maîtrise en sciences dentaires – gérodontologie – avec mémoire* (M. Sc.) offerte par la Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval compte 103 crédits, dont 36 sont rattachés à la maîtrise et 67, au diplôme d'études supérieures. Elle s'échelonne sur deux années, soit six sessions, et comprend la *Clinique de gérodontologie VI* et le *Projet spécial en gérodontologie*, auxquels 4 crédits sont respectivement associés. Ainsi, l'étudiante ou l'étudiant a l'obligation de choisir, à la sixième session, l'un ou l'autre de ces deux stages. La *Clinique de gérodontologie VI* vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer une expertise professionnelle en gérodontologie en prodiguant des traitements à des personnes âgées qui sont en perte d'autonomie à différents degrés de sévérité ou qui ont une condition médicale complexe. Cependant, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de ce stage.

2.8 Stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études (obligatoire sous condition)

- Le stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études, comme son nom l'indique, vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir une expérience professionnelle en rapport avec son domaine d'études. Il se distingue du stage d'initiation à un rôle professionnel, du stage d'approfondissement d'un rôle professionnel et du stage d'intégration à un rôle professionnel sur deux plans. Tout d'abord, il ne vise pas explicitement l'exercice d'une profession précise, mais plutôt la mise en application des acquis de la formation dans un contexte de travail réel. Ensuite, il ne fait pas partie d'une séquence de stages comprise dans un programme d'études professionnalisant, c'est-à-dire d'une séquence de stages visant à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer les compétences liées à l'exercice d'une profession donnée de même que de s'approprier la culture et l'identité professionnelles qui lui sont associées.
- Le stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études (obligatoire sous condition) est offert dans certains programmes de premier cycle universitaire. L'étudiante ou l'étudiant

qui est inscrit aux programmes d'études en cause a l'obligation de choisir ce stage ou un autre stage parmi une proposition de deux ou plusieurs stages.

- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de s'intégrer dans le marché du travail et d'y acquérir une expérience professionnelle concrète;
 - de mettre en application les connaissances, les habiletés et les attitudes professionnelles acquises au cours de sa formation dans un contexte réel de travail en participant aux travaux de l'entreprise ou de l'organisation qui l'accueille en stage;
 - d'acquérir des compétences liées à la résolution de problèmes dans son domaine d'études.
- De manière générale, le stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits. À titre indicatif, notons que 3 crédits peuvent être rattachés à ce type de stage.
- Les données disponibles au sujet de la durée de ce type stage et du moment où il doit être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire varient d'un programme d'études à l'autre, de sorte qu'il est difficile d'en dégager un constat précis. Toutefois, il est possible de mentionner, à titre indicatif, que ce type de stage peut avoir une durée de 6 à 15 semaines.

Exemple tiré de la base de données

- Le *Baccalauréat en sciences de la consommation* (B.A.) est offert par la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval et comporte 90 crédits. Il comprend le *Stage I* et le *Stage en milieu gouvernemental I* auxquels 3 crédits sont respectivement associés. Ainsi, l'étudiante ou l'étudiant a l'obligation de choisir, après avoir cumulé au moins 45 crédits, l'un ou l'autre de ces deux stages. Le *Stage I*, qui a une durée de quinze semaines, vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises dans la réalisation de projets ou de mandats au sein d'un milieu professionnel reconnu de même que d'apprendre à résoudre des problèmes et à proposer des solutions.

2.9 Stage d'acquisition d'une expérience de travail dans un champ particulier du domaine d'études (obligatoire sous condition)

- Le stage d'acquisition d'une expérience de travail dans un champ particulier du domaine d'études (obligatoire sous condition) est essentiellement offert à l'enseignement universitaire, surtout dans les programmes de baccalauréat. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause a l'obligation de choisir ce stage ou un autre stage parmi une proposition de deux ou plusieurs stages.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de faire des apprentissages pratiques dans un champ particulier de son domaine d'études;
 - d'acquérir une expérience de travail dans un champ particulier de son domaine d'études;
 - de transférer les connaissances, les habiletés et les attitudes professionnelles acquises au cours de la formation dans un contexte réel de travail en participant aux travaux de l'entreprise ou de l'organisation qui l'accueille en stage.
- De manière générale, le stage d'acquisition d'une expérience de travail dans un champ particulier du domaine d'études n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits. À titre indicatif, notons que 3 ou 4 crédits peuvent être rattachés à ce type de stage.
- Les données disponibles au sujet de la durée de ce type stage et du moment où il doit être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire varient d'un programme d'études à l'autre, de sorte qu'il est difficile d'en dégager un constat précis.

Exemple tiré de la base de données

- Le *Baccalauréat en nutrition* (B. Sc.) offert par la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval comporte 115 crédits et s'échelonne sur huit sessions. Il comprend une proposition de plusieurs stages d'acquisition d'une expérience de travail dans un champ particulier

du domaine d'études, dont le *Stage en nutrition du troisième âge* et le *Stage en restauration collective*, auxquels 4 crédits sont respectivement rattachés. Ainsi, l'étudiante ou l'étudiant peut choisir l'un ou l'autre de ces stages au cours de sa formation ou, alors, un autre stage parmi ceux proposés à l'intérieur du programme d'études. Le *Stage en nutrition du troisième âge* vise à lui permettre de mener des interventions en nutrition auprès de clientèles en gérontologie et en gériatrie (approche de la personne âgée, besoins nutritionnels, alimentation appropriée, etc.), tandis que le *Stage en restauration collective* vise à lui permettre de réaliser des activités axées sur les opérations de gestion d'une entreprise à but lucratif visant une clientèle variée ou particulière (budget, contrôle des coûts, marketing de la nutrition, menus-santé, etc.). Cependant, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de ces stages ni du moment où ils doivent être suivis par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.

Catégorie 3 Stage optionnel

3.1 Stage de l'alternance travail-études (optionnel)

- Le stage de l'alternance travail-études (optionnel) est un stage rémunéré en milieu de travail qui peut faire l'objet d'un choix à l'intérieur des programmes d'études techniques offerts selon la formule de l'alternance travail-études (ATE) et des programmes d'études universitaires offerts selon le régime de l'enseignement coopératif.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de faire l'expérience d'un processus d'embauche;
 - de mettre en application les connaissances acquises au cours de la formation dans un contexte réel de travail en participant aux travaux de l'entreprise ou de l'organisation qui l'accueille en stage (l'étudiante ou l'étudiant n'est pas confiné à un rôle d'observatrice ou d'observateur);
 - d'acquérir une expérience de travail dans son domaine d'études.
- D'une durée de 12 à 15 semaines, ce type de stage est généralement suivi par l'étudiante ou l'étudiant au cours de la session d'été, quoiqu'il puisse parfois, à l'enseignement universitaire, être suivi au cours de la session d'automne ou d'hiver.
- Aucune unité ou aucun crédit n'est associé à ce type de stage, c'est-à-dire qu'il ne donne pas lieu à des unités ou des crédits qui sont cumulés pour atteindre le nombre d'unités ou de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.

Exemples tirés de la base de données

- Le programme d'études *Techniques de l'impression* (581.B0), qui a une durée de trois années, est offert par le Collège Ahuntsic selon la formule de l'ATE. Il comprend deux stages optionnels de l'ATE. Chacun de ces stages est rémunéré et a une durée de 12 semaines, mais ne conduit pas à l'obtention d'unités. Le premier est réalisé par l'étudiante ou l'étudiant au cours de l'été suivant la première année d'études et le second, au cours de l'été suivant la deuxième année d'études.
- Le *Baccalauréat coopératif en génie du bois* (B. Ing.), qui a une durée de quatre années, est offert par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval selon le régime de l'enseignement coopératif. Il comprend trois stages coopératifs obligatoires (se reporter au type 1.1) et un stage coopératif optionnel. Le stage coopératif optionnel est rémunéré, a une durée de 15 semaines, mais ne conduit pas à l'obtention de crédits. Il peut être réalisé par l'étudiante ou l'étudiant au cours de la quatrième année d'études.

3.2 Stage interculturel (optionnel)

- Le stage interculturel (optionnel) est principalement offert à l'enseignement universitaire, surtout dans les programmes de premier cycle, quoiqu'il soit également offert dans certains programmes de deuxième et de troisième cycles. Il constitue un choix possible à l'intérieur des programmes d'études

en cause, de sorte que l'étudiante ou l'étudiant peut choisir de suivre ce type de stage ou non au cours de sa formation.

- Le stage interculturel est un stage à l'étranger ou dans une communauté culturelle du Québec. Il vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de mettre en pratique les connaissances acquises au cours de sa formation à travers la participation à un projet de recherche ou d'intervention ou, alors, à travers l'accomplissement de tâches associées à la profession à laquelle le programme d'études prépare dans un pays développé, un pays émergent, un pays en développement ou au sein d'une communauté culturelle du Québec;
 - d'approfondir sa compréhension de la diversité des cultures et des contextes d'intervention;
 - de saisir l'incidence des dimensions socioculturelles, économiques et politiques sur l'intervention;
 - de développer sa capacité à travailler et à communiquer en contexte interculturel.
- Pour l'essentiel, ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits. À titre indicatif, notons que 6 crédits sont le plus souvent associés à ce type de stage, mais que 3, 8 ou 9 crédits peuvent également lui être rattachés.
- D'une durée moyenne de 8 semaines, ce type de stage ne semble pas fixé à l'avance dans le cheminement scolaire proposé, c'est-à-dire que la description des programmes d'études à l'intérieur desquels il est offert ne fait habituellement pas état du moment où l'étudiante ou l'étudiant peut choisir de le réaliser.

Exemples tirés de la base de données

- Le *Baccalauréat en architecture* (B. Sc. arch.) offert par la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design de l'Université Laval a une durée de trois années et comporte 96 crédits. Il comprend le *Stage international interculturel en architecture et design urbain* qui donne lieu à l'obtention de 6 crédits et qui vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'approfondir sa compréhension de la diversité des cultures et des contextes d'intervention en architecture et en design urbain ainsi que ses capacités à communiquer et à travailler en contexte interculturel, interdisciplinaire et international. Cependant, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de ce stage ni du moment où il peut être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.
- Le *Baccalauréat en agronomie – productions végétales* (B. Sc. A.) offert par la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval comporte 120 crédits. Il comprend le *Stage en agriculture tropicale* auquel 6 crédits sont rattachés. D'une durée d'au moins 8 semaines, ce stage se déroule à Cuba et vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer sa connaissance de l'agronomie en milieu tropical de même que sa connaissance de la langue, des réalités socioéconomiques et de la culture du pays. Toutefois, il n'y a pas de données disponibles au sujet du moment où il peut être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.
- Le *Doctorat en médecine dentaire* (D.M.D), dont la durée est de onze sessions s'échelonnant sur quatre années, comporte 219 crédits. Offert par la Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval, ce programme comprend le *Stage international interculturel* auquel 9 crédits sont associés. L'étudiante ou l'étudiant peut réaliser ce stage au cours de la troisième année d'étude, soit à la neuvième session, en vue de mettre en pratique les compétences acquises au cours de sa formation et d'intervenir auprès d'une population d'un pays en émergence. Cependant, il n'y a pas de données disponibles au sujet de la durée de ce stage.

3.3 Stage d'initiation à la recherche (optionnel)

- Le stage d'initiation à la recherche (optionnel) est essentiellement offert à l'enseignement universitaire. Précisément, il constitue un choix possible à l'intérieur de certains programmes d'études universitaires, de sorte que l'étudiante ou l'étudiant peut choisir de suivre ce type de stage ou non au cours de sa formation.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - d'observer des situations propres au champ de la recherche;

- de s'initier aux différentes étapes de la démarche scientifique;
 - de se familiariser avec les différentes méthodes de recherche dans son domaine d'études;
 - de saisir les défis et les impératifs de la recherche.
- De manière générale, ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits qui sont cumulés pour atteindre le nombre de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme — entre 3 et 6 crédits sont habituellement rattachés à ce type de stage.
- La description des programmes d'études à l'intérieur desquels ce type de stage est offert ne fait habituellement pas état de sa durée ni du moment où l'étudiante ou l'étudiant peut choisir de le réaliser.

Exemple tiré de la base de données

- Le *Doctorat en médecine dentaire* (D.M.D) est offert par la Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval. D'une durée de onze sessions s'échelonnant sur quatre années, ce programme comporte 219 crédits. Il comprend le *Stage de recherche III*, auquel 6 crédits sont rattachés, que l'étudiante ou l'étudiant peut réaliser au cours de la première année d'études, soit à la troisième session, en vue de s'initier à la démarche scientifique, à l'expérimentation et à la préparation de publications en participant à un projet de recherche existant. Toutefois, il n'y a pas de données disponibles à propos du moment où il peut être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.

3.4 Stage de recherche (optionnel)

- Le stage de recherche (optionnel) est essentiellement offert à l'enseignement universitaire, surtout dans les programmes de maîtrise et de doctorat. Il constitue un choix possible à l'intérieur de certains programmes d'études universitaires, de sorte que l'étudiante ou l'étudiant peut choisir de suivre ce type de stage ou non au cours de sa formation.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
- de participer activement à différentes étapes d'un projet de recherche;
 - de consolider ses acquis relativement à la démarche scientifique;
 - d'approfondir ses compétences dans l'utilisation des techniques et méthodes de recherche, le travail pratique de la recherche et la rédaction d'un rapport de recherche;
 - de recueillir les données nécessaires à la réalisation de l'essai ou du mémoire de maîtrise ou de la thèse de doctorat, le cas échéant.
- De manière générale, ce type de stage n'est pas rémunéré, mais des crédits lui sont rattachés. À titre indicatif, notons que 3, 6 ou 12 crédits sont le plus souvent associés à ce type de stage.
- Les données disponibles au sujet de la durée de ce type de stage et du moment où il peut être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire varient d'un programme d'études à l'autre, de sorte qu'il est difficile d'en dégager un constat précis. À titre indicatif, notons qu'il peut avoir une durée de 6 à 8 semaines.

Exemples tirés de la base de données

- La *Maîtrise en sciences des aliments* (M. Sc.) offerte par la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval comporte 45 crédits. Elle comprend un stage optionnel de recherche, intitulé *Stage de recherche en laboratoire*, auquel 6 crédits sont associés. Ce stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de réaliser un projet de recherche, qui suppose un travail pratique en laboratoire, dans le cadre d'un programme de recherche universitaire, gouvernemental ou industriel. Cependant, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de ce stage ni du moment où il peut être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.
- Le *Doctorat en droit* (LL. D.) offert par la Faculté de droit de l'Université Laval comporte 90 crédits. Il comprend un stage optionnel de recherche, intitulé *Séjour de recherche*, auquel 6 crédits sont associés. D'une durée d'au moins 8 semaines, ce stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'approfondir ses connaissances en droit, de recueillir la documentation et l'information nécessaire à la

réalisation de sa thèse, de développer un réseau de contacts et d'enrichir ses recherches en concordance avec son projet d'études. Toutefois, il n'y a pas de données disponibles au sujet du moment où ce stage peut être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.

3.5 Stage d'observation lié à un rôle professionnel (optionnel)

- Le stage d'observation lié à un rôle professionnel est généralement le premier stage d'une séquence de stages visant l'exercice d'une profession précise. Cette séquence peut également comprendre, dans l'ordre, le stage d'initiation à un rôle professionnel, le stage d'approfondissement d'un rôle professionnel et le stage d'intégration à un rôle professionnel. Cette séquence, qui peut être composée de tous les stages précités ou de quelques-uns d'entre eux, est habituellement offerte dans les programmes d'études professionnalisants, c'est-à-dire dans les programmes qui visent à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer les compétences liées à l'exercice d'une profession donnée de même que de s'approprier la culture et l'identité professionnelles qui lui sont associées.
- Le stage d'observation lié à un rôle professionnel (optionnel) est offert dans certains programmes d'études universitaires. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause peut choisir de suivre ce type de stage ou non au cours de sa formation.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de se familiariser avec son futur rôle professionnel et de saisir en quoi consistent les habiletés et les attitudes qui lui sont propres;
 - de cerner les principales caractéristiques des milieux de travail où elle ou il sera appelé à exercer son futur rôle professionnel;
 - d'explorer les principales tâches qu'elle ou il aura à accomplir dans l'exercice de son futur rôle professionnel.
- Ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits qui sont cumulés pour atteindre le nombre de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.
- La description des programmes d'études à l'intérieur desquels ce type de stage est offert ne fait habituellement pas état de sa durée ni du moment où l'étudiante ou l'étudiant peut choisir de le réaliser.

Exemple tiré de la base de données

- La *Maîtrise en théologie* (M.A.) offerte par la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval comporte 45 crédits. Elle comprend le *Stage d'observation I* auquel 3 crédits sont associés. Ce stage optionnel vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'observer une pratique pastorale dans un milieu humain et de réfléchir aux relations qui s'y nouent entre les personnes. Toutefois, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de ce stage ni du moment où il peut être réalisé par l'étudiante ou l'étudiant.

3.6 Stage d'initiation à un rôle professionnel (optionnel)

- Le stage d'initiation à un rôle professionnel vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de s'initier aux tâches propres à la profession qu'elle ou il sera appelé à exercer. Il fait souvent partie d'une séquence de stages visant l'exercice d'une profession précise. Cette séquence débute fréquemment par le stage d'observation lié à un rôle professionnel et se poursuit par le stage d'approfondissement d'un rôle professionnel et le stage d'intégration à un rôle professionnel. Cette séquence, qui peut être composée de tous les stages précités ou de quelques-uns d'entre eux, est habituellement offerte dans les programmes d'études professionnalisants, c'est-à-dire dans les programmes qui visent à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer les compétences liées à l'exercice d'une profession donnée de même que de s'approprier la culture et l'identité professionnelles qui lui sont associées. Toutefois, dans certains programmes d'études, le stage d'initiation à un rôle professionnel peut être offert en lui-même, sans être intégré à une séquence de stages.

- Le stage d'initiation à un rôle professionnel (optionnel) est offert dans certains programmes d'études universitaires. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause peut choisir de suivre ce type de stage ou non au cours de sa formation.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de s'intégrer graduellement à un milieu de travail;
 - de s'initier aux principales tâches qu'elle ou il aura à accomplir dans l'exercice de son futur rôle professionnel;
 - de faire des apprentissages concrets sur le plan des habiletés et des attitudes qui sont liées au futur rôle professionnel qu'elle ou il sera appelé à exercer.
- De manière générale, ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits — 3 crédits, par exemple — qui peuvent être cumulés pour atteindre le nombre de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.
- La description des programmes d'études à l'intérieur desquels ce type de stage est offert ne fait habituellement pas état de sa durée ni du moment où l'étudiante ou l'étudiant peut choisir de le réaliser.

Exemple tiré de la base de données

- Le *Baccalauréat en design graphique* (B. Des.) est offert par la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design de l'Université Laval et comporte 96 crédits. D'une durée de trois années, ce programme d'études comprend le *Stage en design graphique* auquel 3 crédits sont associés. Il vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de s'initier à la vie professionnelle en design graphique en intégrant un milieu de travail pertinent et y exécutant certaines activités. Cependant, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée du stage ni du moment où il peut être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.

3.7 Stage d'approfondissement d'un rôle professionnel (optionnel)

- Le stage d'approfondissement d'un rôle professionnel vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'approfondir ses connaissances et ses habiletés relativement aux tâches propres à la profession qu'elle ou il sera appelé à exercer. Il fait souvent partie d'une séquence de stages visant l'exercice d'une profession précise. Cette séquence débute fréquemment par le stage d'observation lié à un rôle professionnel et le stage d'initiation à un rôle professionnel, puis se poursuit par le stage d'intégration à un rôle professionnel. Cette séquence, qui peut être composée de tous les stages précités ou de quelques-uns d'entre eux, est habituellement offerte dans les programmes d'études professionnalisants, c'est-à-dire dans les programmes qui visent à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer les compétences liées à l'exercice d'une profession donnée de même que de s'approprier la culture et l'identité professionnelles qui lui sont associées. Toutefois, dans certains programmes d'études, le stage d'approfondissement d'un rôle professionnel peut être offert en lui-même, sans être intégré à une séquence de stages.
- Le stage d'approfondissement d'un rôle professionnel (optionnel) est offert dans certains programmes d'études universitaires. Il peut parfois faire suite au stage d'observation lié à un rôle professionnel ou au stage d'initiation à un rôle professionnel. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause peut choisir de réaliser ce type de stage ou non au cours de sa formation.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - d'approfondir sa connaissance du milieu de travail et de son fonctionnement;
 - de s'approprier les processus de travail propres au rôle professionnel en cause;
 - de transférer ses acquis et de mettre en œuvre ses compétences dans l'accomplissement des tâches propres au rôle professionnel en cause;
 - de faire des apprentissages concrets sur le plan des habiletés et des attitudes qui sont liées au rôle professionnel en cause.
- De manière générale, ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits qui sont cumulés pour atteindre le nombre de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.

- La description des programmes d'études à l'intérieur desquels ce type de stage est offert ne fait généralement pas état de sa durée ni du moment où il peut être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.

Exemple tiré de la base de données

- Le *Baccalauréat en traduction* (B.A.) offert par la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Laval compte 90 crédits. Il comprend le *Stage court de traduction ou de terminologie II* auquel 2 crédits sont rattachés. D'une durée de quatre semaines à temps complet, ce stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'approfondir la pratique du travail de traduction ou de terminologie en milieu professionnel, de s'approprier des méthodes de traduction ou de terminologie et de recherche documentaire de même que d'acquérir des connaissances liées aux réalités professionnelles et aux attentes du milieu.

3.8 Stage d'intégration à un rôle professionnel (optionnel)

- Le stage d'intégration à un rôle professionnel vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'exercer la profession à laquelle prépare le programme d'études à l'intérieur duquel il s'inscrit. Il est souvent le dernier stage d'une séquence de stages visant l'exercice d'une profession précise. Cette séquence peut également comprendre, dans l'ordre, le stage d'observation lié à un rôle professionnel, le stage d'initiation à un rôle professionnel et le stage d'approfondissement d'un rôle professionnel. Cette séquence, qui peut être composée de tous les stages précités ou de quelques-uns d'entre eux, est habituellement offerte dans les programmes d'études professionnalisants, c'est-à-dire dans les programmes qui visent à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer les compétences liées à l'exercice d'une profession donnée de même que de s'approprier la culture et l'identité professionnelles qui lui sont associées. Toutefois, dans certains programmes d'études, le stage d'intégration à un rôle professionnel peut être offert en lui-même, sans être inclus dans une séquence de stages.
- Le stage d'intégration à un rôle professionnel (optionnel) est offert dans certains programmes d'études universitaires. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause peut choisir de réaliser ce type de stage ou non au cours de sa formation.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de s'intégrer dans un milieu de travail et de prendre part activement à toutes les activités de travail qui s'y déroulent;
 - de mettre en œuvre de façon autonome les processus de travail propres au rôle professionnel en cause, c'est-à-dire d'exercer le rôle professionnel en cause;
 - de mobiliser l'ensemble des connaissances, des habiletés et des attitudes acquises au cours de sa formation dans le déploiement des compétences inhérentes au rôle professionnel en cause.
- De manière générale, ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits qui sont cumulés pour atteindre le nombre de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme — habituellement 3 crédits.
- La description des programmes d'études à l'intérieur desquels ce type de stage est offert ne fait habituellement pas état de sa durée ni du moment où l'étudiante ou l'étudiant peut choisir de le réaliser.

Exemple tiré de la base de données

- La *Maîtrise en droit – Droit des affaires* (LL. M.) offerte par la Faculté de droit de l'Université Laval comporte 45 crédits. Elle comprend trois stages optionnels d'intégration à un rôle professionnel, soit le *Stage en droit I*, le *Stage en droit II* et le *Stage en droit III*, auxquels 3 crédits sont respectivement associés. Chacun de ces stages vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de mettre en application les concepts juridiques et les méthodes de travail qu'elle ou il a acquis au cours de sa formation. Précisément, il vise à lui permettre d'exercer une fonction de conseil et de travailler personnellement à une activité significative de l'organisation à laquelle elle ou il apporte une contribution réelle.

3.9 Stage clinique (optionnel)

- Le stage clinique consiste en un enseignement médical donné au chevet ou en présence d'une patiente ou d'un patient. Il se distingue du stage d'intégration à un rôle professionnel puisqu'il ne vise pas à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'exercer, dans toutes ses dimensions, la profession à laquelle prépare le programme d'études à l'intérieur duquel il s'inscrit, mais bien à lui permettre de développer une expertise dans un domaine clinique particulier.
- Le stage clinique (optionnel) est offert dans certains programmes d'études universitaires du domaine de la santé. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause peut choisir de réaliser ce type de stage ou non au cours de sa formation.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de faire des apprentissages pratiques à l'aide de cas médicaux réels;
 - de s'approprier les connaissances, les habiletés et les attitudes propres à la mise en œuvre d'une démarche clinique;
 - de développer une expertise professionnelle dans un domaine clinique particulier.
- De manière générale, ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits. À titre indicatif, notons qu'entre 2 et 4 crédits peuvent y être associés.
- Le stage clinique a une durée variant entre 4 et 6 semaines, mais la description des programmes d'études à l'intérieur desquels il est offert ne fait habituellement pas état du moment précis où l'étudiante ou l'étudiant peut choisir de le réaliser.

Exemple tiré de la base de données

- Le *Doctorat en médecine* (M.D.) offert par la Faculté de médecine de l'Université Laval compte 200 crédits et s'échelonne sur quatre à cinq années, soit douze à quinze sessions, selon le cheminement choisi par l'étudiante ou l'étudiant au cours du préexternat. Il comprend de nombreux stages cliniques obligatoires et obligatoires sous condition (se reporter aux types 1.8 et 2.7) de même que plus d'une centaine de stage cliniques optionnels. Parmi ceux-ci, le *Stage en urgence psychiatrique*, auquel entre 2 et 4 crédits sont rattachés, a une durée de quatre à six semaines. L'étudiante ou l'étudiant peut choisir de le réaliser au cours de l'une ou l'autre des deux années de l'externat en vue d'acquérir un complément de formation en urgence psychiatrique.

3.10 Stage d'acquisition d'une expérience en enseignement (optionnel)

- Le stage d'acquisition d'une expérience en enseignement (optionnel) est offert dans certains programmes d'études universitaires. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause peut choisir de réaliser ce type de stage ou non au cours de sa formation.
- Le stage d'acquisition d'une expérience en enseignement ne fait pas partie des programmes d'études en enseignement au préscolaire, au primaire ou secondaire. Il fait plutôt partie de programmes visant un domaine d'études particulier, lequel domaine peut être enseigné par l'étudiante ou l'étudiant au collégial ou à l'université.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - d'acquérir une expérience en enseignement dans son domaine d'études, que cet enseignement consiste en des exposés magistraux devant un groupe, en de l'encadrement ou en du tutorat;
 - de développer les habiletés et les attitudes utiles à l'enseignement.
- De manière générale, ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits. À titre indicatif, notons qu'entre 1 et 3 crédits peuvent y être associés.
- Les données disponibles au sujet de la durée de ce type de stage et du moment où il peut être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire varient d'un programme d'études à l'autre, de sorte qu'il est difficile d'en dégager un constat précis.

Exemples tirés de la base de données

- Le *Baccalauréat en mathématiques* (B. Sc.), qui est offert par la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval, compte 91 crédits et s'échelonne sur trois années, soit six sessions. Il comprend le stage *Tutorat et aide individualisée en mathématiques I*, auquel 1 crédit est associé. Ce stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de s'initier à l'enseignement individualisé par un travail de tutorat supervisé dans un établissement d'enseignement collégial. Le travail de tutorat doit totaliser au moins deux heures par semaine de présence avec une étudiante ou un étudiant, et ce, pendant une session. Cependant, il n'y a pas de données disponibles à propos du moment où l'étudiante ou l'étudiant peut choisir de suivre ce stage.
- La *Maîtrise en philosophie – avec mémoire* (M.A.), qui est offerte par la Faculté de philosophie de l'Université Laval, compte 45 crédits. Elle comprend le *Stage en enseignement*, auquel 3 crédits sont associés. Ce stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant, qui est déjà bien engagé dans sa recherche à la maîtrise en philosophie, d'acquérir une expérience en enseignement dans un établissement d'enseignement collégial. Cependant, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée du stage ni du moment où il peut être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.

3.11 Stage de consultation (optionnel)

- Le stage de consultation (optionnel) est essentiellement offert à l'enseignement universitaire, surtout dans les programmes de maîtrise et de doctorat. Il constitue un choix possible à l'intérieur de certains programmes d'études universitaires, de sorte que l'étudiante ou l'étudiant peut choisir de suivre ce type de stage ou non au cours de sa formation.
- Le stage de consultation consiste en la participation à un service ou à une clinique de l'université. Il vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de contribuer à un service ou à une clinique universitaire en donnant des conseils, en offrant du soutien et en fournissant des services à des étudiantes et des étudiants, des professionnelles et des professionnels ou toute autre personne de même qu'à des entreprises et des organisations;
 - de mettre en pratique les connaissances acquises au cours de sa formation dans des projets de consultation concrets.
- De manière générale, ce type de stage n'est pas rémunéré, mais des crédits lui sont rattachés. À titre indicatif, notons que 1 ou 3 crédits sont le plus souvent associés à ce type de stage.
- Les données disponibles au sujet de la durée de ce type stage et du moment où il peut être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire varient d'un programme d'études à l'autre, de sorte qu'il est difficile d'en dégager un constat précis. À d'exemple, notons qu'il peut avoir une durée de 15 semaines.

Exemples tirés de la base de données

- La *Maîtrise en droit – Droits fondamentaux* (LL. M.) offerte par la Faculté de droit de l'Université Laval comporte 45 crédits. Elle comprend les deux stages de consultation optionnels suivants, auxquels 3 crédits sont respectivement rattachés : la *Clinique de droit international pénal et humanitaire I* et la *Clinique de droit international pénal et humanitaire II*. Ces cliniques consistent en des activités universitaires menées par des équipes d'étudiantes et d'étudiants sous la supervision d'une professeure ou d'un professeur. Elles visent à offrir du soutien et des services de recherche et de rédaction juridiques à des avocates et des avocats, des organisations non gouvernementales (ONG) ou des victimes de violations de droits humains dans le contexte de dossiers ou d'initiatives juridiques liés au droit international pénal, humanitaire et de la personne. Cependant, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée ni du moment où l'un ou l'autre de ces stages peut être réalisé par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.
- Le *Doctorat en mathématiques* (Ph. D.) offert par la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval comporte 90 crédits. Il comprend quatre stages de consultation optionnels, lesquels s'intitulent *Stages de consultation en statistique I, II, III et IV*, auxquels 1 crédit est respectivement associé. Dans

le contexte de chacun de ces stages, l'étudiante ou l'étudiant prend part aux activités du Service de consultation statistique (SCS) du Département de mathématiques et de statistique pendant 15 semaines. Ce faisant, elle ou il fournit de l'expertise statistique aux étudiantes-chercheuses et aux étudiants-chercheurs de l'Université et assiste à la réunion hebdomadaire du SCS au cours de laquelle elle ou il participe aux discussions sur les projets en cours de traitement. Cependant, il n'y a pas de données disponibles à propos du moment où l'un ou l'autre de ces stages peut être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.

3.12 Stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études (optionnel)

- Le stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études, comme son nom l'indique, vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir une expérience professionnelle en rapport avec son domaine d'études. Il se distingue du stage d'initiation à un rôle professionnel, du stage d'approfondissement d'un rôle professionnel et du stage d'intégration à un rôle professionnel sur deux plans. Tout d'abord, il ne vise pas explicitement l'exercice d'une profession précise, mais plutôt la mise en application des acquis de la formation dans un contexte de travail réel. Ensuite, il ne fait pas partie d'une séquence de stages comprise dans un programme d'études professionnalisant, c'est-à-dire d'une séquence de stages visant à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer les compétences liées à l'exercice d'une profession donnée de même que de s'approprier la culture et l'identité professionnelles qui lui sont associées.
- Le stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études (optionnel) est offert dans certains programmes de premier cycle universitaire. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause peut choisir de réaliser ce type de stage ou non au cours de sa formation.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de s'intégrer dans le marché du travail et d'y acquérir une expérience professionnelle concrète;
 - de mettre en application les connaissances, les habiletés et les attitudes professionnelles acquises au cours de sa formation dans un contexte réel de travail en participant aux travaux de l'entreprise ou de l'organisation qui l'accueille en stage;
 - d'acquérir des compétences liées à la résolution de problèmes dans son domaine d'études.
- Selon le programme d'études à l'intérieur duquel il est offert, le stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études peut être rémunéré ou non.
- Ce type de stage donne lieu à des crédits qui sont cumulés pour atteindre le nombre de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme. Par exemple, entre 1 et 9 crédits peuvent y être rattachés.
- Les données disponibles au sujet de la durée de ce type de stage et du moment où il peut être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire varient d'un programme d'études à l'autre, de sorte qu'il est difficile d'en dégager un constat précis. Toutefois, il est possible de mentionner, à titre indicatif, que ce type de stage peut avoir une durée variant entre 2 et 12 semaines.

Exemples tirés de la base de données

- Le *Baccalauréat en aménagement et environnement forestiers* (B. Sc. A.), qui est offert par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval, compte 120 crédits et s'échelonne sur quatre années, soit huit sessions. Il comprend trois stages optionnels d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine de l'aménagement forestier, soit le *Stage en milieu de travail I*, le *Stage en milieu de travail II* et le *Stage en milieu de travail III*, auxquels 1 crédit est respectivement associé. Chacun de ces stages est rémunéré, a une durée minimale de huit semaines, doit être réalisé au cours de l'été et vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de participer de façon active aux activités de l'entreprise ou de l'organisation qui l'accueille en stage en réalisant des travaux de conception et de planification sous la supervision d'une ingénieure forestière ou d'un ingénieur forestier.
- Le *Baccalauréat en science politique* (B.A.), qui est offert par la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, compte 90 crédits et s'échelonne sur trois années. Il comprend le *Stage*, auquel

9 crédits sont associés. D'une durée de douze à quinze semaines, ce stage peut être choisi par l'étudiante ou l'étudiant qui a cumulé au moins 45 crédits. Il vise à lui permettre de s'intégrer à un milieu de travail et d'effectuer les tâches qui sont habituellement confiées à une professionnelle débutante ou un professionnel débutant au sein de ce milieu.

3.13 Stage d'acquisition d'une expérience de travail dans un champ particulier du domaine d'études (optionnel)

- Le stage d'acquisition d'une expérience de travail dans un champ particulier du domaine d'études (optionnel) est essentiellement offert à l'enseignement universitaire, surtout dans les programmes de baccalauréat. Il constitue un choix possible à l'intérieur de certains programmes d'études, de sorte que l'étudiante ou l'étudiant peut choisir de suivre ce type de stage ou non au cours de sa formation.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de faire des apprentissages pratiques dans un champ particulier de son domaine d'études;
 - d'acquérir une expérience de travail dans un champ particulier de son domaine d'études;
 - de transférer les connaissances, les habiletés et les attitudes professionnelles acquises au cours de la formation dans un contexte réel de travail en participant aux travaux de l'entreprise ou de l'organisation qui l'accueille en stage.
- Ce type de stage peut être rémunéré ou non. En outre, il donne lieu à des crédits qui sont cumulés pour atteindre le nombre de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme — entre 1 et 3 crédits peuvent y être rattachés.
- Les données disponibles au sujet de la durée de ce type de stage et du moment où il peut être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire varient d'un programme d'études à l'autre, de sorte qu'il est difficile d'en dégager un constat précis. À titre d'exemple, notons qu'il peut avoir une durée d'une journée par semaine pendant 15 ou 30 semaines ou, alors, de 8 à 12 semaines consécutives.

Exemples tirés de la base de données

- Le *Baccalauréat en droit* (LL. B.) offert par la Faculté de droit de l'Université Laval comporte 99 crédits et s'échelonne sur trois années, soit six sessions. Il comprend deux stages optionnels d'acquisition d'une expérience de travail dans un champ particulier du domaine d'études, à savoir le *Stage aux Cahiers de droit I* et le *Stage aux Cahiers de droit II*, auxquels 3 crédits sont respectivement associés. Ces deux stages sont indissociables et ont une durée de deux sessions consécutives, à raison de 9 heures par semaine pendant environ 30 semaines. Ils visent à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de s'initier au monde de l'édition à travers l'exécution des tâches suivantes : vérifier, en bibliothèque ou dans les banques de données, l'exactitude des citations incluses dans les textes qui paraîtront dans *Les Cahiers de droit*, vérifier que les références sont exactes et complètes et que le mode de citation utilisé par l'auteur ou l'auteure est conforme aux normes de la revue ainsi qu'au guide des références pour la rédaction juridique et aider à la distribution de la revue. L'étudiante ou l'étudiant peut suivre ces stages après avoir cumulé 45 crédits ou plus.
- Le *Baccalauréat en communication publique* (B.A.), qui offert par la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Laval, compte 90 crédits et a une durée de trois années, soit six sessions. Il comprend deux stages optionnels d'acquisition d'une expérience de travail dans un champ particulier du domaine d'études, à savoir le *Stage en développement durable I* et le *Stage en développement durable II*, auxquels 3 crédits sont respectivement rattachés. Ces deux stages font partie du profil développement durable du programme d'études et, pour pouvoir les choisir, l'étudiante ou l'étudiant doit être inscrit à ce profil et avoir cumulé 24 crédits ou plus. D'une durée minimale de 135 heures, chacun de ces stages vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'établir des liens entre les connaissances acquises en développement durable et le marché du travail de même que de mettre en œuvre ses compétences dans la résolution de problèmes en rapport avec le développement durable.

- Le *Baccalauréat en criminologie* (B.A.), qui est offert par la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, compte 90 crédits et a une durée de trois années, soit six sessions. Il comprend le *Stage dans la fonction publique québécoise*, qui est un stage rémunéré de 225 heures auquel 3 crédits sont associés. L'étudiante ou l'étudiant peut choisir de réaliser ce stage après avoir cumulé 60 crédits en vue d'acquérir une expérience de travail dans la fonction publique québécoise.

3.14 Stage d'acquisition d'une expérience pratique dans le contexte des études de deuxième ou de troisième cycle (optionnel)

- Le stage d'acquisition d'une expérience pratique dans le contexte des études de deuxième ou de troisième cycle, comme son nom l'indique, vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir une expérience pratique en rapport avec ses études de maîtrise ou de doctorat par l'intermédiaire d'un projet concret. Il se distingue du stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études en raison du fait qu'il est axé sur la réalisation d'un projet d'intervention visant l'établissement de liens entre la théorie et ses applications concrètes, plutôt que sur l'occupation d'un emploi dans un milieu de travail. De plus, il se distingue du stage d'intégration à un rôle professionnel puisqu'il ne vise pas explicitement l'exercice d'une profession précise et qu'il ne se situe pas dans une séquence de stages comprise dans un programme d'études professionnalisant.
- Le stage d'acquisition d'une expérience pratique dans le contexte des études de deuxième ou de troisième cycle (optionnel) constitue un choix possible à l'intérieur de certains programmes de maîtrise et de doctorat. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause peut choisir de suivre ce type de stage ou non au cours de sa formation.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de mettre en pratique les principes, les concepts théoriques, les méthodes et les techniques étudiés au cours de sa formation de deuxième ou de troisième cycle dans un projet d'intervention concret;
 - d'appliquer les processus scientifiques liés à la résolution de problèmes dans son domaine d'études;
 - d'acquérir une expérience pratique en rapport avec ses études de maîtrise ou de doctorat et, ainsi, de réfléchir aux liens entre la théorie et ses applications concrètes.
- De manière générale, ce type de stage n'est pas rémunéré, mais il donne lieu à des crédits. À titre indicatif, notons que 3 ou 6 crédits y sont habituellement associés.
- La description des programmes d'études à l'intérieur desquels ce type de stage est offert ne fait habituellement pas état de sa durée ni du moment où l'étudiante ou l'étudiant peut choisir de le réaliser.

Exemples tirés de la base de données

- La *Maîtrise en archéologie – avec mémoire* (M.A.) offerte par la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Laval compte 48 crédits. Elle comprend deux stages optionnels d'acquisition d'une expérience pratique dans le contexte des études de deuxième ou de troisième cycle, soit *Travaux pratiques sur le terrain* et *Travaux pratiques en laboratoire*, auxquels 6 crédits sont respectivement rattachés. Le premier stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'avoir un contact direct, sur un chantier de fouilles archéologiques, avec le matériel archéologique, lequel contact enrichit les connaissances acquises par l'intermédiaire de la lecture de documents scientifiques. Pour sa part, le second stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir une formation pratique, dans un laboratoire, au regard du traitement et de l'analyse du matériel archéologique issu d'une fouille (céramique, ossements, échantillons de terre, etc.). Toutefois, il n'y a pas de données disponibles à propos de la durée de ces stages ni du moment où ils peuvent être suivis par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.
- Le *Doctorat en aménagement du territoire et développement régional* (Ph. D.) offert par la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design de l'Université Laval compte 90 crédits. Il comprend le *Stage long en ATDR* auquel 6 crédits sont associés. D'une durée de plus de deux mois, ce stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir une expérience de travail ou des connaissances

essentielles à la réalisation de sa thèse, puis de produire un document, habituellement sous la forme d'un article scientifique, qui pourra constituer un chapitre de la thèse. Cependant, il n'y a pas de données disponibles au sujet du moment où ce stage peut être suivi par l'étudiante ou l'étudiant à l'intérieur de son cheminement scolaire.

Catégorie 4 Stage optionnel hors-programme

4.1 Stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études (optionnel hors-programme)

- Le stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études, comme son nom l'indique, vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'acquérir une expérience professionnelle en rapport avec son domaine d'études. Il se distingue du stage d'initiation à un rôle professionnel, du stage d'approfondissement d'un rôle professionnel et du stage d'intégration à un rôle professionnel sur deux plans. Tout d'abord, il ne vise pas explicitement l'exercice d'une profession précise, mais plutôt la mise en application des acquis de la formation dans un contexte de travail réel. Ensuite, il ne fait pas partie d'une séquence de stages comprise dans un programme d'études professionnalisant, c'est-à-dire d'une séquence de stages visant à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de développer les compétences liées à l'exercice d'une profession donnée de même que de s'approprier la culture et l'identité professionnelles qui lui sont associées.
- Le stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études (optionnel hors-programme) est offert dans certains programmes de premier cycle universitaire, principalement des programmes de baccalauréat du domaine des sciences et du domaine du génie. L'étudiante ou l'étudiant qui est inscrit aux programmes d'études en cause peut choisir de réaliser ce type de stage ou non au cours de sa formation.
- Ce type de stage vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant :
 - de s'intégrer dans le marché du travail et d'y acquérir une expérience professionnelle concrète;
 - de mettre en application les connaissances, les habiletés et les attitudes professionnelles acquises au cours de sa formation dans un contexte réel de travail en participant aux travaux de l'entreprise ou de l'organisation qui l'accueille en stage;
 - d'acquérir des compétences liées à la résolution de problèmes dans son domaine d'études.
- Le stage d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine d'études est généralement rémunéré.
- Ce type de stage donne lieu à des crédits qui sont ajoutés au nombre de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme — généralement 9 crédits y sont rattachés. De plus, l'étudiante ou l'étudiant qui réalise ce type de stage se voit délivrer une attestation par l'établissement d'enseignement, laquelle apparaît sur le diplôme obtenu au terme du programme d'études.
- Ce type de stage a une durée variant entre 12 et 15 semaines et peut être suivi par l'étudiante ou l'étudiant au cours de la session de son choix.

Exemples tirés de la base de données

- Le *Baccalauréat en biologie* (B. Sc.), qui est offert par la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval, compte 91 crédits et s'échelonne sur trois années, soit six sessions. Il comprend trois stages optionnels hors-programme visant l'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine de la biologie, soit le *Stage en biologie I*, le *Stage en biologie II* et le *Stage en biologie III*, auxquels 9 crédits sont respectivement associés. L'étudiante ou l'étudiant peut choisir de suivre un, deux ou tous les stages optionnels hors-programme au cours de son cheminement scolaire et, ainsi, ajouter 9, 18 ou 27 crédits aux 91 crédits que comprend le programme d'études. Chacun de ces stages est rémunéré, a une durée de douze à quinze semaines et vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant de réaliser un projet de recherche appliquée ou de mener une intervention professionnelle en milieu de travail.

- Le *Baccalauréat en génie industriel* (B. Ing.), qui est offert par la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval, compte 120 crédits et s'échelonne sur quatre années, soit huit sessions. Il comprend un stage obligatoire d'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine du génie industriel (se reporter au type 1.10) et trois stages optionnels hors-programme visant l'acquisition d'une expérience de travail dans le domaine, soit le *Stage en génie industriel II*, le *Stage en génie industriel III* et le *Stage en génie industriel IV*, auxquels 9 crédits sont respectivement associés. L'étudiante ou l'étudiant peut choisir de suivre un, deux ou tous les stages optionnels hors-programme au cours de son cheminement scolaire et, ainsi, ajouter 9, 18 ou 27 crédits aux 120 crédits que comprend le programme d'études. Chacun de ces stages est rémunéré, a une durée de douze à quinze semaines et vise à permettre à l'étudiante ou l'étudiant d'occuper un poste opérationnel afin d'acquérir des connaissances sur le fonctionnement des entreprises qui constituent le marché de l'emploi propre au domaine du génie industriel.

Médiagraphie

Documents

ANGERS, Maurice. *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, sixième édition, Anjou, Les Éditions CEC, 2014, 208 p.

CENTRE D'INNOVATION EN FORMATION INFIRMIÈRE. *Les stages en sciences infirmières – Recension d'écrits*, Montréal, Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal, 2008, 18 p.

COMITÉ CONSULTATIF JEUNES. *Les jeunes et les stages – Rapport de recherche*, Montréal, Commission des partenaires du marché du travail, décembre 2016, 45 p.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL. *Préparer des médecins de famille pour le Québec de demain – Cahier des objectifs et des compétences du programme de résidence en médecine familiale de l'Université Laval en lien avec les rôles CanMEDS-MF*, Québec, Université Laval, juillet 2012, 122 p.

FÉDÉRATION MÉDICALE ÉTUDIANTE DU QUÉBEC. *Guide des résidences 2017*, Montréal, FMEQ, s. d., 103 p.

HART, Sylvie Ann. « Apprentissage et stage : une typologie pour les distinguer », dans *Bulletin de l'Observatoire compétences-emplois*, volume 6, numéro 3, 2015, p. 1-5.

LAURENT, Isabelle. *Portrait des activités de formation pratique dans les programmes de DEC et d'AEC en quelques chiffres*, présentation PowerPoint, Montréal, Fédération des cégeps, janvier 2016, 13 diapositives.

LEGENDRE, Renald. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, troisième édition, Montréal, Guérin Éditeur, 2005, 1 554 p.

LOSLIER, Sylvie. *La situation d'apprentissage des étudiants québécois issus de l'immigration : de la théorie au stage professionnel – Une étude exploratoire dans les programmes de Techniques de travail social, Soins infirmiers et Intégration à la profession infirmière du Québec*, Montréal, Groupe de recherche sur l'immigration, l'équité et la scolarisation, juin 2015, 100 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Étude exploratoire sur la rémunération des stages en formation universitaire au Québec*, Québec, MELS, octobre 2008, 3 p. (document non publié)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Fiche de renseignements – La notion de stage à l'enseignement collégial*, Québec, Direction de la planification de l'offre, de la formation continue et de la recherche, septembre 2017, 2 p. (document non publié)

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE LA SCIENCE. *L'alternance travail-études en formation technique – Guide administratif*, Québec, Direction des programmes de formation technique, 2015, 14 p.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC. *L'organisation des stages en milieu de pratique des programmes en santé et services sociaux des établissements du réseau de l'Université du Québec*, Québec, Université du Québec, septembre 2016, 112 p.

Sites Internet

ASSOCIATION MÉDICALE CANADIENNE [www.cma.ca].

AVENIR EN SANTÉ [avenirensante.gouv.qc.ca].

CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP [www.cegeprdl.ca].

CÉGEP DE SAINT-LAURENT [www.cegepsl.qc.ca].

CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES [www.cegeptr.qc.ca].

CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL [www.cvm.qc.ca].

CÉGEP LIMOILOU [www.cegeplimoilou.ca].

CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE À JOLIETTE [www.cegep-lanaudiere.qc.ca/joliette].

CHAMPLAIN COLLEGE – ST-LAMBERT [www.champlainonline.com].

COLLÈGE AHUNTSIC [www.collegeahuntsic.qc.ca].

COLLÈGE DES MÉDECINS DU QUÉBEC [www.cmq.org].

CONSORTIUM D'ANIMATION SUR LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [www.capres.ca].

DAWSON COLLEGE [www.dawsoncollege.qc.ca].

FÉDÉRATION DES CÉGEPS [www.fedecegeps.qc.ca].

FÉDÉRATION DES MÉDECINS RÉSIDENTS DU QUÉBEC [www.fmrq.qc.ca].

FÉDÉRATION MÉDICALE ÉTUDIANTE DU QUÉBEC [www.fmeq.ca].

GRAND DICTIONNAIRE TERMINOLOGIQUE – OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE [www.granddictionnaire.com].

INFOROUTE FPT [www.inforoutefpt.org].

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [www.education.gouv.qc.ca].

SERVICE CANADIEN DE JUMELAGE DES RÉSIDENTS [www.carms.ca].

UNIVERSITÉ BISHOP'S [www.ubishops.ca].

UNIVERSITÉ CONCORDIA [www.concordia.ca].

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE [www.usherbrooke.ca].

UNIVERSITÉ LAVAL [www.ulaval.ca].

UNIVERSITÉ MCGILL [www.mcgill.ca].

VANIER COLLEGE [www.vaniercollege.qc.ca].

Annexes

Annexe I

Liste des programmes d'études collégiales examinés au cours de l'étude

La présente annexe dresse la liste des programmes d'études techniques conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) qui ont été examinés au cours de l'étude. Elle est articulée autour de deux sections : la première section expose les programmes d'études examinés en vue d'élaborer la typologie des stages et la seconde, les programmes d'études examinés en vue de valider la typologie des stages, principalement sur les plans de son exhaustivité et de sa consistance logique.

Les programmes examinés en vue d'élaborer la typologie des stages

Rappelons que, dès le début de l'étude, les membres de l'équipe d'Éduconseil et les membres du comité directeur du projet au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont convenu que tous les programmes d'études techniques offerts par le Collège Ahuntsic seraient analysés pour élaborer la typologie des stages. Ainsi, le résultat de cette analyse, menée le 30 et 31 octobre 2017 à partir des données disponibles dans le site Internet du Collège Ahuntsic¹, révèle que l'ensemble des programmes d'études en cause, soit 26, comportent un ou plusieurs stages. C'est pourquoi ils sont tous répertoriés dans la base de données liée à la typologie. Ils sont exposés ci-après selon le secteur de formation auquel ils se rapportent.

Administration, commerce et informatique (01)

- Techniques de comptabilité et de gestion (410.B0)
- Gestion de commerces (410.D0)
- Techniques de l'informatique – Informatique de gestion (420.AA), ATE²
- Techniques de l'informatique – Gestion de réseaux informatiques (420.AC), ATE

Chimie, biologie (06)

- Techniques de laboratoire – Biotechnologies (210.AA)
- Techniques de laboratoire – Chimie analytique (210.AB)

Bâtiment et travaux publics (07)

- Technologie du génie civil (221.B0), ATE
- Technologie de la mécanique du bâtiment (221.C0), ATE
- Technologie de la géomatique – Géodésie (230.AB), ATE

Électrotechnique (09)

- Technologie de l'électronique – Télécommunications (243.BA), ATE ou non
- Technologie de l'électronique – Ordinateurs et réseaux (243.BB), ATE ou non
- Technologie de l'électronique industrielle (243.C0), ATE

Fabrication mécanique (11)

- Technologie du génie industriel (235.B0), ATE ou non

Communications et documentation (13)

- Graphisme (570.G0)
- Infographie en prémédia (581.D0)

1. COLLÈGE AHUNTSIC [www.collegeahuntsic.qc.ca].

2. Les programmes d'études auxquels l'acronyme ATE est rattaché sont offerts selon la formule de l'alternance travail-études.

- Techniques de l'impression (581.B0), ATE
- Gestion de projet en communications graphiques (581.C0)

Santé (19)

- Techniques d'électrophysiologie médicale (140.A0)
- Technologie de radiodiagnostic (142.A0)
- Technologie de médecine nucléaire (142.F0)
- Technologie de radio-oncologie (142.C0)
- Soins préhospitaliers d'urgence (181.A0)
- Archives médicales (411.A0)

Services sociaux, éducatifs et juridiques (20)

- Techniques policières (310.A0)
- Techniques d'intervention en délinquance (310.B0)
- Techniques juridiques (310.C0)

Les programmes examinés en vue de valider la typologie des stages

Dès le début de l'étude, il a été convenu également que, une fois élaborée, la typologie des stages serait validée à l'aide de l'examen de quelques programmes d'études offerts par d'autres établissements d'enseignement collégial. Ainsi, l'équipe d'Éduconseil a analysé 6 programmes d'études techniques qui comportent un ou plusieurs stages et qui sont offerts par 4 établissements d'enseignement collégial différents. Réalisée à partir des données disponibles dans le site Internet respectif de ces établissements³ le 30 novembre 2017, cette analyse a permis de valider l'exhaustivité de la typologie, puisqu'elle n'a pas donné lieu à la mise au jour de types de stage autres que ceux décrits dans la typologie, de même que sa consistance logique, car tous les nouveaux stages recensés ont pu être classés à l'intérieur de la typologie. Les programmes d'études examinés sont répertoriés dans la base de données liée à la typologie et ils sont exposés ci-après selon l'établissement d'enseignement qui les offre et le secteur de formation auquel ils se rapportent.

Cégep de Rivière-du-Loup

Services sociaux, éducatifs et juridiques (20)

- Techniques d'intervention en loisir (391.A0)

Cégep du Vieux Montréal

Services sociaux, éducatifs et juridiques (20)

- Techniques d'éducation à l'enfance (322.A0)

Fabrication mécanique (11)

- Techniques de génie mécanique – Dessin de conception mécanique (241.A0)

Cégep régional de Lanaudière à Joliette

Santé (19)

- Soins infirmiers (180. A0)

Vanier College

Environnement et aménagement du territoire (08)

- Environmental and Wildlife Management (145.C0)

Bâtiment et travaux publics (07)

- Architectural Technology (221.A0)

3. CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP [www.cegeprdl.ca], CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL [www.cvm.qc.ca], CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE À JOLIETTE [www.cegep-lanaudiere.qc.ca/joliette] et VANIER COLLEGE [www.vaniercollege.qc.ca].

Annexe II

Liste des programmes d'études universitaires examinés au cours de l'étude

La présente annexe dresse la liste des programmes d'études universitaires de premier, deuxième et troisième cycles qui ont été examinés au cours de l'étude. Elle est articulée autour de deux sections : la première section expose les programmes d'études examinés en vue d'élaborer la typologie des stages et la seconde, les programmes d'études examinés en vue de valider la typologie des stages, principalement sur les plans de son exhaustivité et de sa consistance logique.

Les programmes examinés en vue d'élaborer la typologie des stages

Dès le début de l'étude, rappelons-le, les membres de l'équipe d'Éduconseil et les membres du comité directeur du projet au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont convenu que tous les programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat offerts par l'Université Laval seraient analysés pour élaborer la typologie des stages. Ainsi, le résultat de cette analyse, menée entre le 25 octobre et le 24 novembre 2017 à partir des données disponibles dans le site Internet de l'Université Laval¹, révèle que 216 des 386 programmes d'études en cause comportent un ou plusieurs stages. Ces programmes d'études sont donc répertoriés dans la base de données liée à la typologie et ils sont marqués d'un astérisque dans la liste qui suit. Ils sont exposés ci-après selon la faculté — et l'école ou le département, le cas échéant — à laquelle ils sont rattachés.

Faculté de droit

- Baccalauréat en droit (LL. B.)*
- Maîtrise en droit notarial (LL. M.)*
- Maîtrise en droit – Droit des affaires (LL. M.)*
- Maîtrise en droit – Droit de l'environnement, développement durable et sécurité alimentaire (LL. M.)*
- Maîtrise en droit – Droits fondamentaux (LL. M.)*
- Maîtrise en droit – Droit international et transnational (LL. M.)*
- Maîtrise en droit – avec mémoire (LL. M.)*
- Doctorat en droit (LL. D.)*

Faculté de musique

- Baccalauréat en enseignement de la musique (B. Ens.)*
- Baccalauréat en musique (B. Mus.)*
- Baccalauréat en musique – composition (B. Mus.)*
- Baccalauréat en musique – interprétation classique (B. Mus.)*
- Baccalauréat en musique – interprétation jazz et musique populaire (B. Mus.)*
- Baccalauréat en musique – musicologie (B. Mus.)*
- Maîtrise en musique – composition – avec mémoire (M. Mus.)
- Maîtrise en musique – didactique instrumentale (M. Mus.)
- Maîtrise en musique – éducation musicale (M. Mus.)
- Maîtrise en musique – éducation musicale – avec mémoire (M. Mus.)
- Maîtrise en musique – interprétation (M. Mus.)
- Maîtrise en musique – musicologie – avec mémoire (M. Mus.)
- Doctorat en musique – interprétation (D. Mus.)

1. UNIVERSITÉ LAVAL [www.ulaval.ca].

- Doctorat en musique – éducation musicale (Ph. D.)

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

École d'architecture

- Baccalauréat en architecture (B. Sc. Arch.)*
- Maîtrise en architecture (B. Sc. Arch.)*
- Maîtrise en sciences de l'architecture – avec mémoire (M. Sc.)
- Maîtrise en design urbain (M. Sc.)
- Doctorat en architecture (Ph. D.)*

École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

- Maîtrise en aménagement du territoire et développement régional – avec essai (M.ATDR)*
- Maîtrise en aménagement du territoire et développement régional – avec mémoire (M.ATDR)
- Doctorat en aménagement du territoire et développement régional (Ph. D.)*

École de design

- Baccalauréat en art et science de l'animation (B. Anim.)*
- Baccalauréat en design de produits (B. Des.)
- Baccalauréat en design graphique (B. Des.)*
- Maîtrise en design – avec mémoire (M.A.)*
- Maîtrise en design – design d'interaction (M.A.)

École d'art

- Baccalauréat en arts visuels et médiatiques (B.A.V.)*
- Baccalauréat en enseignement des arts plastiques (B. Ens.)*
- Maîtrise en arts visuels – avec mémoire (M.A.)

Faculté des sciences sociales

Département de science politique

- Baccalauréat en science politique (B.A.)*
- Baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales (B.A.)*
- Maîtrise en science politique – avec mémoire (M.A.)
- Maîtrise en science politique – avec stage (M.A.)*
- Maîtrise en affaires publiques – gestion publique (M.A.)*
- Maîtrise en affaires publiques – analyse et évaluation (M.A.)*
- Maîtrise en affaires publiques – finances publiques (M.A.)*
- Maîtrise en affaires publiques – avec mémoire (M.A.)
- Doctorat en science politique (Ph. D.)

Département de sociologie

- Baccalauréat en sociologie (B.A.)*
- Maîtrise en sociologie – avec stage (M.A.)*
- Maîtrise en sociologie – avec mémoire (M.A.)*
- Doctorat en sociologie (Ph. D.)

École de service social

- Baccalauréat en criminologie (B.A.)*
- Baccalauréat en service social (B. Serv. soc.)*
- Maîtrise en service social – avec essai (M. Serv. soc.)*
- Maîtrise en service social – avec mémoire (M. Serv. soc.)
- Doctorat en service social (Ph. D.)

École de psychologie

- Baccalauréat en psychologie (B.A.)*
- Maîtrise en psychologie – avec mémoire (M.A.)*
- Doctorat en psychologie – recherche (Ph. D.)*

- Doctorat en psychologie – recherche et intervention (orientation clinique) (Ph. D.)*
- Doctorat en psychologie (D. Psy.)*

Département des relations industrielles

- Baccalauréat en relations industrielles (B.A.)*
- Maîtrise en relations industrielles (M.A.)*
- Maîtrise en relations industrielles – avec mémoire (M.A.)
- Doctorat en relations industrielles (Ph. D.)

Département d'anthropologie

- Baccalauréat en anthropologie (B.A.)*
- Maîtrise en anthropologie – avec mémoire (M.A.)
- Doctorat en anthropologie (Ph. D.)

Département d'économique

- Baccalauréat en économique (B.A.)*
- Baccalauréat intégré en économie et mathématiques (B.A.)*
- Baccalauréat intégré en économie et politique (B.A.)*
- Maîtrise en économique – avec mémoire (M.A.)*
- Maîtrise en économique – avec stage et essai (M.A.)*
- Doctorat en économique (Ph. D.)

Faculté des sciences infirmières

- Baccalauréat en sciences infirmières – formation initiale (B. Sc.)*
- Baccalauréat en sciences infirmières – formation DEC-BAC (B. Sc.)*
- Maîtrise en sciences infirmières (M. Sc.)*
- Maîtrise en sciences infirmières – avec mémoire (M. Sc.)
- Maîtrise en sciences infirmières – soins à la clientèle adulte (M. Sc.)*
- Maîtrise en sciences infirmières – soins de première ligne (M. Sc.)*
- Doctorat en sciences infirmières (Ph. D.)*
- Doctorat en santé communautaire (Ph. D.)

Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique

Département des sciences du bois et de la forêt

- Baccalauréat en aménagement et environnement forestiers (B. Sc. A.)*
- Baccalauréat en environnements naturels et aménagés (B. Sc. A.)*
- Baccalauréat coopératif en génie du bois (B. Ing.)*
- Baccalauréat coopératif en opérations forestières (B. Sc. A.)*
- Maîtrise professionnelle en agroforesterie (M. Sc.)*
- Maîtrise en agroforesterie – avec mémoire (M. Sc.)*
- Maîtrise en sciences du bois – avec mémoire (M. Sc.)
- Maîtrise professionnelle en sciences forestières (M. Sc.)*
- Maîtrise en sciences forestières – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en sciences du bois (Ph. D.)
- Doctorat en sciences forestières (Ph. D.)

Département de géographie

- Baccalauréat en géographie (B. Sc.)*
- Maîtrise en sciences géographiques – avec mémoire (M. Sc. géogr.)*
- Maîtrise en sciences géographiques – géographie appliquée (M. Sc. géogr.)*
- Doctorat en sciences géographiques (Ph. D.)*

Département des sciences géomatiques

- Baccalauréat en génie géomatique (B. Ing.)*
- Baccalauréat en sciences géomatiques (B. Sc. A.)*

- Maîtrise en sciences géomatiques – avec mémoire (M. Sc.)
- Maîtrise en sciences géomatiques – géomatique appliquée (M. Sc.)*
- Doctorat en sciences géomatiques (Ph. D.)

Faculté des sciences de l'éducation

Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

- Baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (B. Ens.)*
- Baccalauréat en enseignement au secondaire – français, langue première (B. Ens.)*
- Baccalauréat en enseignement au secondaire – mathématiques (B. Ens.)*
- Baccalauréat en enseignement au secondaire – sciences et technologie (B. Ens.)*
- Baccalauréat en enseignement au secondaire – univers social (histoire et géographie) (B. Ens.)*
- Baccalauréat en enseignement au secondaire – univers social et développement personnel (histoire – éthique et culture religieuse) (B. Ens.)*
- Maîtrise en psychopédagogie (M.A.)
- Maîtrise en psychopédagogie – avec mémoire (M.A.)*
- Maîtrise en psychopédagogie – adaptation scolaire (M.A.)*
- Maîtrise en psychopédagogie – adaptation scolaire – avec mémoire (M.A.)*
- Maîtrise en didactique (M.A.)
- Maîtrise en didactique – avec mémoire (M.A.)
- Maîtrise en technologie éducative (M.A.)*
- Maîtrise en technologie éducative – avec mémoire (M.A.)*
- Doctorat en psychopédagogie (Ph. D.)*
- Doctorat en didactique (Ph. D.)*
- Doctorat en technologie éducative (Ph. D.)*

Département d'éducation physique

- Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé (B. Ens.)*
- Baccalauréat en intervention sportive (B. Sc.)*

Département des fondements et pratiques en éducation

- Baccalauréat en orientation (B. Éd.)*
- Baccalauréat en psychoéducation (B. Éd.)*
- Maîtrise en psychoéducation (M. Ps. éd.)*
- Maîtrise en sciences de l'orientation (M.A.)*
- Maîtrise en sciences de l'orientation – avec mémoire (M.A.)
- Maîtrise en sciences de l'orientation – recherche et intervention – avec mémoire (M.A.)*
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation (M.A.)
- Maîtrise en administration et politiques de l'éducation – avec mémoire (M.A.)
- Maîtrise en mesure et évaluation (M.A.)
- Maîtrise en mesure et évaluation – avec mémoire (M.A.)
- Doctorat en administration et politiques de l'éducation (Ph. D.)
- Doctorat en mesure et évaluation (Ph. D.)
- Doctorat en sciences de l'orientation (Ph. D.)

Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation

École de nutrition

- Baccalauréat en nutrition (B. Sc.)*
- Maîtrise en nutrition – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en nutrition (Ph. D.)

Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation

- Baccalauréat en agroéconomie (B. Sc. A.)*
- Baccalauréat en sciences de la consommation (B.A.)*

- Maîtrise en agroéconomie – avec mémoire (M. Sc.)
- Maîtrise en sciences de la consommation – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en agroéconomie (Ph. D.)

Département des sciences des aliments

- Baccalauréat en sciences et technologie des aliments (B. Sc. A.)*
- Maîtrise en sciences des aliments (M. Sc.)*
- Maîtrise en sciences des aliments – avec mémoire (M. Sc.)*
- Maîtrise en sciences des aliments – microbiologie alimentaire – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en sciences des aliments (Ph. D.)*
- Doctorat en sciences des aliments – microbiologie alimentaire (Ph. D.)

Département de phytologie

- Baccalauréat en agronomie – productions végétales (B. Sc. A.)*
- Maîtrise en biologie végétale (M. Sc.)*
- Maîtrise en biologie végétale – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en biologie végétale (Ph. D.)

Département des sciences animales

- Baccalauréat en agronomie – agronomie générale (B. Sc. A.)*
- Baccalauréat en agronomie – productions animales (B. Sc. A.)*
- Maîtrise en sciences animales – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en sciences animales (Ph. D.)

Département des sols et de génie agroalimentaire

- Baccalauréat en agronomie – sols et environnement (B. Sc. A.)*
- Baccalauréat en génie alimentaire (B. Ing.)*
- Baccalauréat en génie agroenvironnemental (B. Ing.)*
- Maîtrise en sols et environnement (M. Sc.)*
- Maîtrise en sols et environnement – avec mémoire (M. Sc.)
- Maîtrise en génie agroalimentaire – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en sols et environnement (Ph. D.)

Faculté des sciences et de génie

Département de biologie

- Baccalauréat en biologie (B. Sc.)*
- Maîtrise en biologie – avec mémoire (M. Sc.)
- Maîtrise en biogéosciences de l'environnement (M. Sc.)
- Doctorat en biologie (Ph. D.)

Département de biochimie, de microbiologie et de bio-informatique

- Baccalauréat en biochimie (B. Sc.)*
- Maîtrise en biochimie (M. Sc.)
- Doctorat en biochimie (Ph. D.)
- Baccalauréat en bio-informatique (B. Sc.)*
- Baccalauréat en microbiologie (B. Sc.)*
- Maîtrise en microbiologie (M. Sc.)
- Doctorat en microbiologie (Ph. D.)

Département de chimie

- Baccalauréat en chimie (B. Sc.)*
- Baccalauréat en chimie – biopharmaceutique (B. Sc.)*
- Baccalauréat en chimie – cosméceutique (B. Sc.)*
- Baccalauréat en chimie – environnement (B. Sc.)*
- Baccalauréat en chimie – matériaux (B. Sc.)*

- Maîtrise en chimie – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en chimie (Ph. D.)

École d'actuariat

- Baccalauréat en actuariat (B. Sc.)*
- Maîtrise en actuariat (M. Sc.)*
- Maîtrise en actuariat – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en actuariat (Ph. D.)*

Département de génie chimique

- Baccalauréat en génie chimique (B. Ing.)*
- Maîtrise en génie chimique – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en génie chimique (Ph. D.)

Département de génie civil et des eaux

- Baccalauréat en génie civil (B. Ing.)*
- Baccalauréat en génie des eaux (B. Ing.)*
- Maîtrise en génie civil (M. Sc.)
- Maîtrise en génie civil – avec mémoire (M. Sc.)
- Maîtrise en génie civil – technologies environnementales (M. Sc.)
- Doctorat en génie civil (Ph. D.)
- Maîtrise en génie des eaux – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en génie des eaux (Ph. D.)

Département de génie électrique et de génie informatique

- Baccalauréat en génie électrique (B. Ing.)*
- Baccalauréat en génie informatique (B. Ing.)*
- Maîtrise en génie électrique (M. Sc.)
- Maîtrise en génie électrique – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en génie électrique (Ph. D.)

Département de génie mécanique et de génie industriel

- Baccalauréat en génie mécanique (B. Ing.)*
- Baccalauréat en génie industriel (B. Ing.)*
- Maîtrise interuniversitaire en génie aérospatial (M. Sc.)*
- Maîtrise interuniversitaire en génie aérospatial – environnement virtuel (M. Sc.)*
- Maîtrise en génie mécanique – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en génie mécanique (Ph. D.)

Département de génie des mines, métallurgie et matériaux

- Baccalauréat coopératif en génie des mines et de la minéralurgie (B. Ing.)*
- Baccalauréat coopératif en génie des matériaux et de la métallurgie (B. Ing.)*
- Maîtrise en génie des mines – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en génie des mines (Ph. D.)
- Maîtrise en génie des matériaux et de la métallurgie – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en génie des matériaux et de la métallurgie (Ph. D.)

Département de géologie et de génie géologique

- Baccalauréat en géologie (B. Sc.)*
- Baccalauréat en génie géologique (B. Ing.)*
- Maîtrise en sciences de la Terre – technologies environnementales (M. Sc.)*
- Maîtrise interuniversitaire en sciences de la Terre – avec mémoire (M. Sc.)*
- Doctorat interuniversitaire en sciences de la Terre (Ph. D.)*

Département d'informatique et de génie logiciel

- Baccalauréat en génie logiciel (B. Ing.)*
- Baccalauréat en informatique (B. Sc. A.)*

- Baccalauréat intégré en informatique et gestion (B. Sc. A.)*
- Maîtrise en informatique (M. Sc.)*
- Maîtrise en informatique – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en informatique (Ph. D.)

Département de mathématiques et statistique

- Baccalauréat en mathématiques (B. Sc.)*
- Baccalauréat intégré en mathématiques et informatique (B. Sc.)*
- Baccalauréat en statistique (B. Sc.)*
- Maîtrise en statistique (M. Sc.)*
- Maîtrise en statistique – biostatistique (M. Sc.)*
- Maîtrise en mathématiques (M. Sc.)
- Maîtrise en mathématiques – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en mathématiques (Ph. D.)*
- Doctorat en statistique (Ph. D.)*

Département de physique, de génie physique et d'optique

- Baccalauréat en physique (B. Sc.)*
- Baccalauréat en génie physique (B. Ing.)*
- Maîtrise en physique – avec mémoire (M. Sc.)
- Maîtrise en physique – physique médicale – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en physique (Ph. D.)

Faculté de médecine dentaire

- Doctorat en médecine dentaire (D.M.D)*
- Maîtrise en sciences dentaires – avec mémoire (M. Sc.)
- Maîtrise en sciences dentaires – chirurgie buccale et maxillo-faciale (M. Sc.)*
- Maîtrise en sciences dentaires – endodontie – avec mémoire (M. Sc.)*
- Maîtrise en sciences dentaires – gérodontologie – avec mémoire (M. Sc.)*
- Maîtrise en sciences dentaires – parodontie – avec mémoire (M. Sc.)*

Faculté de pharmacie

- Doctorat de premier cycle en pharmacie (Pharm. D.)*
- Maîtrise en pharmacothérapie avancée (M.Sc.)*
- Maîtrise en sciences pharmaceutiques – avec mémoire (M.Sc.)
- Maîtrise en sciences pharmaceutiques – pharmaco-épidémiologie – avec mémoire (M.Sc.)
- Maîtrise en administration des affaires – gestion pharmaceutique (M.B.A.)
- Doctorat en sciences pharmaceutiques (Ph. D.)
- Doctorat en sciences pharmaceutiques – pharmaco-épidémiologie (Ph. D.)

Faculté de médecine

- Baccalauréat en sciences biomédicales (B. Sc.)*
- Maîtrise en biologie cellulaire et moléculaire – avec mémoire (M. Sc.)
- Maîtrise en microbiologie-immunologie – avec mémoire (M. Sc.)
- Maîtrise en santé publique (M. Sc.)*
- Maîtrise en santé publique – promotion de la santé (M. Sc.)*
- Maîtrise en santé publique – évaluation (M. Sc.)*
- Maîtrise en santé publique – santé mondiale (M. Sc.)*
- Maîtrise en santé publique – santé environnementale (M. Sc.)*
- Maîtrise en santé publique – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en biologie cellulaire et moléculaire (M. Sc.)

- Doctorat en microbiologie-immunologie (Ph. D.)

Département de réadaptation

- Continuum baccalauréat-maîtrise en ergothérapie (B. Erg. et M. Erg.)*
- Continuum baccalauréat-maîtrise en physiothérapie (B. Pht. et M. Pht.)*
- Maîtrise en orthophonie (M. Sc.)*

Département de kinésiologie

- Baccalauréat en kinésiologie (B. Sc.)*
- Maîtrise en kinésiologie – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en kinésiologie (Ph. D.)

Département de médecine

- Maîtrise en sciences cliniques et biomédicales – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat de 1^{er} cycle en médecine (M.D.)*
- Doctorat en sciences cliniques et biomédicales (Ph. D.)

Département de médecine moléculaire

- Maîtrise en médecine moléculaire – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en médecine moléculaire (Ph. D.)

Département de médecine sociale et préventive

- Maîtrise en épidémiologie – avec mémoire (M. Sc.)
- Maîtrise en épidémiologie clinique – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en épidémiologie (Ph. D.)

Département de psychiatrie et de neurosciences

- Maîtrise en neurobiologie – avec mémoire (M. Sc.)
- Doctorat en neurobiologie (Ph. D.)

Faculté de théologie et de sciences religieuses

- Baccalauréat en théologie (B. Th.)*
- Baccalauréat en théologie – grade canonique (B. Th.)*
- Baccalauréat intégré en sciences des religions (B.A.)*
- Maîtrise en théologie – avec essai (M.A.)*
- Maîtrise en théologie – avec mémoire (M.A.)*
- Maîtrise en théologie – études pastorales (M.A.)*
- Maîtrise en sciences des religions (M.A.)
- Maîtrise en sciences des religions – avec mémoire (M.A.)
- Doctorat en théologie (Ph. D.)
- Doctorat en théologie pratique (Ph. D.)
- Doctorat en sciences des religions (Ph. D.)

Faculté des sciences de l'administration

- Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.)*
- MBA Gestion des entreprises (M.B.A.)
- MBA Global Business (en anglais) (M.B.A.)
- Maîtrise en administration des affaires – option Analytique d'affaires (M.B.A.)*
- Maîtrise en administration des affaires – option Gestion de la chaîne d'approvisionnement (M.B.A.)*
- Maîtrise en administration des affaires – option Gestion de la santé et de la sécurité du travail (M.B.A.)*
- Maîtrise en administration des affaires – option Gestion marketing (M.B.A.)*
- Maîtrise en administration des affaires – option Gestion stratégique de projets (M.B.A.)*
- Maîtrise en administration des affaires – option Gestion urbaine et immobilière (M.B.A.)*
- Maîtrise en administration des affaires – option Marketing numérique (M.B.A.)*
- Maîtrise en administration des affaires – option Planification financière (M.B.A.)*

- Maîtrise en administration des affaires – option Responsabilité sociale et environnementale des organisations (M.B.A.)*
- Maîtrise en administration des affaires – option Gestion des affaires numériques (M.B.A.)
- Maîtrise en administration des affaires – option Gestion des services de santé (M.B.A.)
- Maîtrise en administration des affaires – spécialité Finance (M.B.A.)*
- Maîtrise en administration des affaires – spécialité Gestion internationale (M.B.A.)*
- Maîtrise en administration des affaires – spécialité Marketing stratégique (M.B.A.)*
- Maîtrise en administration des affaires – spécialité Stratégie et innovation (M.B.A.)*
- Maîtrise en administration des affaires – spécialité Comptabilité (M.B.A.)
- Executive MBA (MBA Gestion pour cadres en exercice)
- Maîtrise professionnelle – Développement des personnes et des organisations (M. Sc.)*
- Maîtrise professionnelle – Finance (M. Sc.)*
- Maîtrise professionnelle – Gestion du développement international et de l’action humanitaire (M. Sc.)*
- Maîtrise professionnelle – Ingénierie financière (M. Sc.)*
- Maîtrise professionnelle – Marketing analytique (M. Sc.)*
- Maîtrise professionnelle – Prise de décision immobilière (M. Sc.)*
- Maîtrise professionnelle – Gestion des technologies de l’information (M. Sc.)
- Maîtrise professionnelle – Logistique et analytique (M. Sc.)
- Maîtrise en recherche avec mémoire – Comptabilité (M. Sc.)
- Maîtrise en recherche avec mémoire – Finance (M. Sc.)
- Maîtrise en recherche avec mémoire – Gestion internationale (M. Sc.)
- Maîtrise en recherche avec mémoire – Management (M. Sc.)
- Maîtrise en recherche avec mémoire – Marketing (M. Sc.)
- Maîtrise en recherche avec mémoire – Opérations et systèmes de décision (M. Sc.)
- Maîtrise en recherche avec mémoire – Systèmes d’information organisationnels (M. Sc.)
- Doctorat en sciences de l’administration – Opérations et systèmes de décision (Ph. D.)*
- Doctorat en sciences de l’administration – Comptabilité (Ph. D.)
- Doctorat en sciences de l’administration – Finance et assurance (Ph. D.)
- Doctorat en sciences de l’administration – Gestion internationale (Ph. D.)
- Doctorat en sciences de l’administration – Management (Ph. D.)
- Doctorat en sciences de l’administration – Marketing (Ph. D.)
- Doctorat en sciences de l’administration – Opérations et systèmes de décision (Ph. D.)
- Doctorat en sciences de l’administration – Systèmes d’information organisationnels (Ph. D.)

Faculté des lettres et des sciences humaines

Département d’information et de communication

- Baccalauréat en communication publique (B.A.)*
- Maîtrise en communication publique – avec mémoire (M.A.)
- Maîtrise en communication publique – avec essai (M.A.)
- Maîtrise en communication publique – relations publiques (M.A.)*
- Maîtrise en communication publique – journalisme international (M.A.)*
- Doctorat en communication publique (Ph. D.)

Département de langues, linguistique et traduction

- Baccalauréat en littératures et linguistique anglaises (B.A.)*
- Baccalauréat en enseignement de l’anglais, langue seconde – BEALS, avec volet pour l’espagnol (B. Ens.)*
- Baccalauréat en enseignement du français, langue seconde – BEFLS (B. Ens.)*
- Baccalauréat en sciences du langage (B.A.)*
- Baccalauréat intégré en langue française et rédaction professionnelle (B.A.)*

- Baccalauréat en traduction (B.A.)*
- Maîtrise en linguistique – avec mémoire (M.A.)*
- Maîtrise en linguistique – didactique des langues – avec essai (M.A.)*
- Maîtrise en linguistique – didactique des langues – avec mémoire (M.A.)*
- Maîtrise en traduction et terminologie (M.A.)*
- Maîtrise en traduction et terminologie – avec mémoire (M.A.)
- Doctorat en linguistique (Ph. D.)*
- Doctorat en linguistique – didactique des langues (Ph. D.)*
- Doctorat en linguistique – traductologie (Ph. D.)*

Département de littérature, théâtre et cinéma

- Baccalauréat en études anciennes (B.A.)
- Baccalauréat en études littéraires (B.A.)
- Baccalauréat en théâtre (B.A.)
- Maîtrise en études anciennes – avec mémoire (M.A.)
- Maîtrise en études littéraires – avec mémoire (M.A.)
- Maîtrise en littérature et arts de la scène et de l'écran – avec mémoire (M.A.)
- Maîtrise en littératures d'expression anglaise – avec mémoire (M.A.)
- Maîtrise en littératures d'expression anglaise
- Maîtrise en littératures d'expression espagnole – avec mémoire
- Doctorat en études anciennes (Ph. D.)
- Doctorat en études littéraires (Ph. D.)
- Doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran (Ph. D.)
- Doctorat en littératures d'expression anglaise (Ph. D.)
- Doctorat en littératures d'expression espagnole (Ph. D.)

Département des sciences historiques

- Baccalauréat en archéologie (B.A.)*
- Baccalauréat en histoire (B.A.)*
- Baccalauréat en histoire de l'art (B.A.)
- Baccalauréat intégré en sciences historiques et études patrimoniales (B.A.)*
- Maîtrise en archéologie – avec mémoire (M.A.)*
- Maîtrise en histoire – avec mémoire (M.A.)
- Maîtrise en histoire – archivistique (M.A.)*
- Maîtrise en ethnologie et patrimoine – avec mémoire (M.A.)
- Maîtrise en histoire de l'art – avec mémoire (M.A.)
- Doctorat en archéologie (Ph. D.)*
- Doctorat en ethnologie et patrimoine (Ph. D.)
- Doctorat en histoire (Ph. D.)
- Doctorat interuniversitaire en histoire de l'art (Ph. D.)

Faculté de philosophie

- Baccalauréat en philosophie (B.A.)*
- Baccalauréat intégré en philosophie et science politique (B.A.)
- Maîtrise en philosophie – avec mémoire (M.A.)*
- Doctorat en philosophie (Ph. D.)

Institut québécois des hautes études internationales

- Maîtrise en études internationales – avec stage et essai (M.A.)*
- Maîtrise en études internationales – avec mémoire (M.A.)
- Doctorat en études internationales (Ph. D.)

Les programmes examinés en vue de valider la typologie des stages

Dès le début de l'étude, il a été convenu également que, une fois élaborée, la typologie des stages serait validée à l'aide de l'analyse de quelques programmes d'études offerts par d'autres établissements d'enseignement universitaires. Ainsi, l'équipe d'Éduconseil a analysé 5 programmes d'études universitaires qui comportent plusieurs stages et qui sont offerts par 2 universités différentes. Réalisée à partir des données disponibles dans le site Internet respectif de ces universités² le 1^{er} décembre 2017, cette analyse a permis de valider l'exhaustivité de la typologie, puisqu'elle n'a pas donné lieu à la mise au jour de types de stage autres que ceux décrits dans la typologie, de même que sa consistance logique, car tous les nouveaux stages recensés ont pu être classés à l'intérieur de la typologie. Les programmes d'études examinés sont répertoriés dans la base de données liée à la typologie et ils sont exposés ci-après selon l'université qui les offre et la faculté à laquelle ils sont rattachés.

Université de Sherbrooke

Faculté de génie

- Baccalauréat en génie civil – régime coopératif (B. Ing.)

École de gestion

- Maîtrise en économie – régime coopératif (M. Sc.)

Faculté des lettres et sciences humaines

- Baccalauréat en histoire (B.A.)

Université McGill

Faculty of Science

- Major Geography (B. Sc.)
- Major Biology – Quantitative Biology (B. Sc.)

2. UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE [www.usherbrooke.ca] et UNIVERSITÉ MCGILL [www.mcgill.ca].